

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

SAM. 16 DIM. 17. LUN. 18 JUIN 1979 - N° 938

Commission paritaire N° 56 942. Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Encore un projet de loi contre les travailleurs immigrés. Il a été approuvé par le conseil des ministres de mercredi dernier. Cette fois, il s'agit de conditionner le renouvellement de leurs papiers à la situation de l'emploi dans chaque département, le ministère du travail établissant les quotas annuels, à ne pas dépasser ! Ainsi donc, en fonction de ce quota, tous les immigrés considérés comme « en trop » n'auront plus de papiers, et devront retourner dans leur pays ! C'est ainsi 1 million de travailleurs immigrés qui seront refoulés dans les 5 années à venir, si cette loi raciste est votée !

Ce nouveau projet, qui fait suite à la loi Bonnet adoptée en première lecture par l'Assemblée, est une nouvelle attaque contre les travailleurs immigrés, une attaque intolérable. En s'attaquant ainsi à une partie de la classe ouvrière, c'est bien en fait l'ensemble des travailleurs qu'elle vise. Qu'on en juge. En liant l'octroi des papiers nécessaires au séjour et au travail, à la situation de l'emploi dans chaque département, la bourgeoisie veut faire croire que les immigrés sont directement responsables du chômage. Passons sur la tromperie que constitue cette idée, puisque des rapports officiels eux-mêmes indiquent que même avec des milliers de travailleurs immigrés en moins, le nombre de postes libérés serait ridiculement bas. Mais surtout, en attribuant aux travailleurs immigrés la responsabilité du chômage, le pouvoir espère faire dévier la colère de l'ensemble des travailleurs devant la montée du chômage, en entretenant la division, le racisme. Mais face au chômage dont les travailleurs ne sont pas responsables, qu'ils soient français ou immigrés, comment lutter demain, si ces divisions réussissent à prendre de l'ampleur ?

Dans la sidérurgie, à Thionville, par exemple, les patrons avaient d'abord licencié et renvoyé dans leur pays les immigrés, en laissant croire que ce serait fini après. Et qu'a-t-on vu ? Après les travailleurs immigrés, ça a été le tour des travailleurs âgés, puis des plus jeunes... Comment lutter demain dans les usines, si les travailleurs immigrés sont menacés d'expulsion dès qu'ils se mettent en grève ? Souvenons-nous des menaces récentes contre les ouvriers immigrés de Denain envoyés à Usinor-Dunkerque pour remettre les hauts fourneaux en route. Ils avaient le choix : soit briser la grève, soit rentrer dans leur pays, puisqu'on leur faisait le chantage aux papiers.

De telles pressions, qui vont se multiplier puisque désormais, il suffira que les autorités estiment qu'un travailleur immigré « trouble l'ordre public » pour l'expulser, nous ne pouvons pas les tolérer. Admettre ces lois scélérates, c'est admettre qu'on ne pourra pas engager de luttes, dans la majorité des usines, que les travailleurs immigrés n'auront plus le droit de se battre, de manifester aux côtés des travailleurs français. Peut-on admettre qu'une partie de la classe ouvrière n'ait plus le droit de lutter, et que l'autre n'en ait plus les moyens, parce qu'elle sera elle-même affaiblie ?

En s'attaquant aux travailleurs immigrés, la bourgeoisie ne compte pas résoudre le problème du chômage. Non, ce qu'elle vise, ce sont bien les luttes contre le chômage, les luttes contre les conditions qu'elle nous fait. Et personne n'est à l'abri. Désormais, c'est l'ensemble des droits démocratiques que la bourgeoisie s'ingénie à rogner en interdisant le droit de grève aux travailleurs de la télé, en attaquant le droit de manifestation, en envoyant ses CRS contre toutes les grèves, en poursuivant les radios libres. La liste est trop longue de ces agressions contre les travailleurs.

C'est dans l'unité la plus large que nous devons riposter, français et immigrés, contre l'ensemble des atteintes à nos droits à tous, si nous voulons pouvoir nous battre contre le chômage, contre les conditions de vie que nous fait la bourgeoisie !

Participons massivement aux initiatives, comme la manifestation du samedi 23 juin à Paris, à l'initiative de la CFDT contre les lois scélérates, pour la défense des libertés démocratiques.

Monique CHERAN

LOIS BONNET-STOLERU LE RACISME GOUVERNEMENTAL NE SERA PAS TOLÉRÉ !

Unité de la classe ouvrière contre le chômage !



ARSENAL DE BREST
**«Nos décrets,
pas vos grenades !»**
Lire en page 3

**Brejnev et Carter signent
à Vienne les accords
SALT II**
**L'EUROPE N'A PAS VOIX
AU CHAPITRE**
Lire en page 12

**Les chômeurs sont comptés,
leur vie ne compte pas**

«Données brutes», «données corrigées», «variations saisonnières», «pourcentages»... comme le prix du pétrole, l'équilibre de commerce extérieur, la cote de popularité de tel ministre, les chômeurs sont au hit-parade des statistiques.

Même si les calculs sont faux, les chômeurs sont comptabilisés. Il le faut bien car ils sont une «donnée économique». Mais la vie d'un chômeur, sa famille, sa misère, son isolement, son désespoir parfois, n'est pas comptabilisable. Elle ne compte pas.

Le déracinement, l'exil de ceux qui ont dû quitter leur pays, le sort de ceux que le gouvernement veut aujourd'hui chasser, tout cela ne compte pas.

C'est à coups de statistiques que messieurs nos ministres prennent des mesures d'expulsions contre des chômeurs qui ont le tort de n'être pas Français. Hier ils étaient utiles pour accroître la productivité, aujourd'hui... pour faire baisser le chômage ! Dans ce calcul, seuls des chiffres y trouveraient leur compte.

F.V.

France nouvelle

En cette période d'élection, *France Nouvelle* publie une intéressante étude sur l'électorat du PCF. Les chiffres donnés sont justes, même si, bien sûr, ils ne sont pas tous cités, *France Nouvelle* tentant de donner une image «en positif» de l'électorat du PCF.

«La voie démocratique, souligne la résolution du XXIII^e Congrès, nécessite que nous poursuivions l'effort pour atteindre l'objectif d'un million d'adhérents». Rien là d'un vœu pieux : si le PC affiche une telle ambition, c'est qu'il l'estime correspondre aux nécessités, certes, mais aussi aux possibilités. Pour une raison essentielle : l'existence d'un électorat communiste puissant, à la fois quantitativement et qualitativement. Autrement dit, de centaines de milliers de «révolutionnaires en puissance», de «communistes sans carte» si souvent évoqués dans les «réunions d'organisation».

Voilà qui ajoute encore à l'intérêt d'une connaissance plus approfondie de la nature du comportement de l'électorat communiste, à laquelle les sondages peuvent largement contribuer. A condition qu'on les utilise avec précaution — c'est-à-dire comme des indications de tendances plus que comme des données précises —, leurs résultats constituent une source d'information de grande richesse.

C'est ce dont entend témoigner cette première approche qui n'a d'autre ambition que d'éclairer quelques pistes, de poser quelques jalons pour une recherche plus approfondie. Seule une partie des sondages effectués depuis deux ans a été, pour cela, dépouillée, et seuls ont été relevés les résultats indiquant

une différenciation sensible de l'électorat communiste.

MASCULIN, JEUNE, OUVRIER ET... POLITISÉ

L'électorat communiste se distingue tout d'abord par sa composition. Il apparaît d'une part plus masculin (56 %) que les autres (PS : 53,3 % ; droite : entre 45,2 % et 47,9 % selon les partis). Il semble aussi plus jeune : 40,4 % de l'électorat du PC ont moins de trente-cinq ans, contre 37,9 % au PS et de 22,1 % à 26,8 % à droite. Seuls les électeurs gauchiste (56,2 %) et écologiste (57,3 %) sont plus jeunes.

Mais sa principale caractéristique paraît résider dans la proportion d'ouvriers (51,5 %), sensiblement plus forte que celle des électeurs socialiste (31 %) et de droite (de 13,5 % à 18,1 %). Au total, ouvriers et employés représentent 70 % de l'électorat communiste, contre 54 % de l'électorat socialiste.

Enfin, plus de la moitié des électeurs communistes sont rassemblés dans les villes de plus de 100 000 habitants (29,4 %) et l'agglomération parisienne (22,7 %).

Le plus masculin, le plus jeune, le plus ouvrier et le plus urbain : voilà qui contredit singulièrement l'image, propagée par certains, d'un parti «arc-bouté» sur des catégories et des zones en «déclin». A l'exception d'une moindre proportion de femmes — qui repose sur des bases objectives et historiques — l'électorat communiste semble au contraire le plus représentatif des forces vives de la nation.

Le second trait distinctif de l'électorat communiste paraît tenir à sa plus forte «politisation». Ainsi, 41 % des électeurs

communistes apprécient comme «très important» le rôle des partis politiques en France, pour seulement 30 % de l'électorat français pris dans son ensemble (PS : 28 % ; UDF : 34 % ; RPR : 32 %). S'agissant du rôle des partis dans l'avenir, 57 % des électeurs communistes le souhaitent «plus important», pour seulement 26 % de l'ensemble des électeurs (PS : 33 % ; UDF : 14 % et RPR : 24 %).

Autre résultat significatif : les critères en fonction desquels les électeurs décident avant tout de leur vote. 84 % des électeurs communistes citent «le programme des candidats» et «le parti auquel ils appartiennent», pour seulement 66 % de l'ensemble de l'électorat (PS : 74 % ; UDF : 63 % ; RPR : 63 %). Par contre, ils ne sont que 11 % à se déterminer, surtout en fonction de «la personnalité des candidats», pour 24 % des électeurs français pris dans leur ensemble (PS : 19 % ; UDF : 29 % ; RPR : 34 %).

REVOLUTIONNAIRE, PROGRESSISTE, DEMOCRATIQUE

(...) D'autres questions, plus précises, éclairent cette attitude. Ainsi, s'agissant du rôle des nationalisations pour résoudre la crise, 71 % des électeurs communistes l'estiment «positif», pour seulement 36 % de l'ensemble de l'électorat (70 % des PSU - extrême gauche, 53 % des socialistes). De même, 69 % des électeurs communistes sont favorables à l'impôt sur le capital, pour 54 % de l'électorat dans son ensemble (85 % des PSU - Extrême gauche, 65 % des socialistes).

L'électorat du PCF à travers les sondages

Ayant à choisir entre «la liberté la plus totale» et «l'autorité et la discipline la plus stricte», ils sont 39 % à choisir la première, 13 % seulement la seconde, 47 % préfèrent une «position moyenne», alors que, pour l'ensemble de l'électorat, les chiffres sont de 26 %, 18 % et 55 % (PS : 29, 14, 56 ; PSU - extrême gauche : 66, 4, 30). Entre : «il faut conserver une assez grande inégalité de revenus, car cela crée une émulation» et «il faudrait donner le même revenu à chacun, quels que soient son métier ou ses aptitudes», 17 % des électeurs communistes se rangent à la première opinion, 25 % à la seconde, et 57 % adoptent une «position moyenne». Pour l'ensemble de l'électorat, les chiffres sont de 26 %, 17 % et 56 % (PS : 19, 19, 60 ; PSU - extrême gauche : 6, 68, 26).

MARCHER AVEC AVEC SON TEMPS

(...) Les sondages révèlent en outre que l'électorat communiste est aussi le plus ouvert s'agissant des problèmes dits «de société». Sur ce plan plus encore que sur les autres sans doute, leurs résultats contredisent les idées reçues, y compris par nombre de communistes.

C'est particulièrement le cas d'un récent sondage IFOP sur l'amour, la contraception et l'avortement. Ainsi les électeurs communistes sont les plus nombreux (58 %, pour 41 % de l'ensemble de l'électorat) à considérer que si «deux personnes s'aiment et veulent des enfants», il n'est «pas indispensable qu'elles se marient». «Lorsqu'on se marie, est-ce d'abord et avant tout pour avoir des enfants ?» Non, répondent 62 % des élec-

teurs communistes, pour 54 % de l'ensemble de l'électorat. A noter aussi, par ailleurs, que l'électorat communiste est le moins nataliste, puisqu'il estime à 2,14 le nombre d'enfants idéal d'un couple, pour 2,46 à l'ensemble de l'électorat.

(...) D'autres questions du même sondage SOFRES de mai permettent de mesurer l'attitude de l'électorat du PC sur deux aspects de sa politique. Quel est «le principal responsable de la division de la gauche ?» 10 % des électeurs communistes répondent «le PC», 48 % «le PS» et 34 % «les deux». Une enquête semblable réalisée fin mars 1978 donnait respectivement 9 %, 37 % et 39 %. L'électorat dans son ensemble juge le PC responsable à 31 %, le PS à 13 % et les deux à 41 % (en mars 1978 36 %, 12 % et 39 %).

Quant au «bilan global de l'URSS» 44 % des électeurs communistes l'apprécient comme «positif» et 18 % comme «négalif». Dans l'ensemble de l'électorat, les proportions sont respectivement de 26 % et 32 %. L'enquête, déjà citée, de l'Institut Louis Harris, contribuait, en 1977, à clarifier ces réponses. S'agissant du «développement économique» de l'URSS, 65 % des électeurs communistes le considéraient «plutôt comme un succès» et 10 % «plutôt comme un échec». De même en matière d'«amélioration du niveau de vie», avec respectivement 58 % et 14 %. Par contre, du point de vue du «respect des libertés publiques et individuelles», 23 % seulement des électeurs communistes appréciaient «le régime soviétique» «plutôt comme un succès», contre 46 % qui y voyaient «plutôt un échec» (...)

JUSTICE

Peut-on être à la fois juge et syndiqué ? Qu'est-ce qui explique la sévérité de certains juges, pourtant membres du Syndicat de la Magistrature ? C'est à ces questions que tente de répondre André Picherit, dans le dernier numéro de *Justice*, le journal du Syndicat de la Magistrature.

Un grand nombre de juges syndiqués exerce des fonctions répressives et cependant — si étrange que cela puisse paraître — nous n'avons jamais eu, à l'intérieur du Syndicat de la Magistrature, de débat général et en profondeur sur la répression que nous exerçons «Au nom du Peuple Français» (...)

Il nous faut ouvrir les yeux sur toutes les conséquences d'une trop grande faiblesse de la répression.

La création de l'association «Légitime défense» avec le risque de glissement vers le fas-

cisme qu'elle comporte, nous contraint à nous interroger et probablement à agir. Les milices privées, les groupes d'auto-défense et le sentiment d'insécurité dans lequel vivent trop de citoyens, sont peut-être entretenus par les partisans d'un certain ordre autoritaire que nous réproprions, mais ils sont peut-être aussi les conséquences de notre faiblesse née de notre analyse trop succincte. Nous en sommes pas totalement responsables de ce climat. Mais sommes-nous totalement innocents ? (...)

Lorsqu'il existe dans un pays beaucoup plus d'un million de chômeurs, comment ferons-nous pour convaincre un ouvrier honnête, n'ayant pas de travail lui permettant de nourrir sa famille, qu'il doit laisser la préférence à un délinquant sortant de prison, lorsqu'un emploi est offert ? Certes, on peut concevoir qu'il soit préférable de donner l'emploi au délinquant puisqu'il cons-

titue un plus grand danger de trouble pour la société... mais pouvons-nous demander aux chômeurs de partager cette générosité ? N'allons-nous pas en faire des aigris qui penseront : «Il nous faut devenir des délinquants pour qu'on s'occupe de nous» ? C'est en se fondant sur de telles constatations que le Syndicat de la Magistrature en est venu à conclure que les juges ne doivent pas se limiter à l'application du droit et qu'ils doivent réfléchir aux implications sociales et politiques de leurs décisions. Nous pouvons alors nous interroger : comment rendre une bonne justice pénale dans un climat d'injustice sociale ? Par cette faille se glisse le désaccord entre les citoyens et leur justice.

Mais ce désaccord se trouve considérablement amplifié lorsque nous constatons une autre faille : celle qui sépare la lettre de la loi, les intentions humanistes hautement proclamées et les

moyens dérisoires utilisés pour en assurer l'application pratique. C'est ainsi que notre conception de la justice pénale, exprimée en 1945 après que les résistants eurent connu la prison, était en avance sur l'évolution des esprits de son temps. Déjà l'accent était mis sur le caractère social de la justice pénale : la punition du coupable était moins importante que sa rééducation et sa réinsertion dans la société. La répression trouvait sa justification dans le fait qu'en sortant de prison le délinquant devait être moins dangereux qu'en y entrant.

Cette législation anticipait sur l'évolution des esprits. Au lieu de voter les crédits qui auraient permis de réaliser les réformes, les hommes politiques ont préféré fuir dans des discours démagogiques ; mais il reste à savoir si nous pouvons mettre en œuvre ces changements, compte tenu de notre évolution économique.

La tentation est grande de

rejeter la responsabilité du désaccord sur le pouvoir politique. Les juges trop tolérants et les citoyens trop répressifs se retrouveraient ainsi unis contre le pouvoir politique. Cette analyse serait-elle juste ? N'est-ce pas l'évolution générale de notre société qui est en cause ? La justice ne suit-elle pas la pente du laxisme général ? L'armée, la religion, l'université n'ont-elles pas évolué d'une façon similaire ?

Parvenir à un plus haut degré de civilisation à une forme plus élevée de la démocratie, à une plus grande liberté pour tous les citoyens, n'est-ce pas admettre un large éventail de comportements différents, c'est-à-dire réduire le champ de la répression ?

L'accroissement des antagonismes, l'accélération du rythme de la vie sont peut-être le signe du pourrissement d'une civilisation ; ils peuvent aussi annoncer le progrès vers une autre forme de société.

Etre à la fois juge et syndiqué

Les 8 000 ouvriers d'Etat de l' Arsenal de Brest, en grève alternée depuis 5 semaines, ont encore pris des grenades et des matraques, en réponse à leurs exigences. Le jeudi 14 juin a encore vu monter l'exaspération d'un côté, la brutalité policière de l'autre. Quatre heures de combats incessants sur le pont de Recouvrance.

Précédant une nouvelle reconduction de la suspension de leurs décrets, obtenus de haute lutte en 1951 et 1967, décrets qui prévoient la parité des salaires avec la Métallurgie Parisienne, 8 000 ouvriers de l' Arsenal votèrent la grève alternée à Brest pour obtenir l'ouverture de négociations dont ils avaient déposé le dossier en décembre dernier.

Après trois journées de grève, illustrées par de sages manifestations en ville, le mutisme était total du côté du ministre Yvon Bourges. Le mardi 29 mai, les manifestants, à la différence des journées précédentes, défilèrent à l'intérieur de l' Arsenal afin d'appuyer leurs délégations syndicales qui trouvèrent toujours porte close. C'est lorsqu'ils voulurent sortir de l'enceinte militaire qu'est l' Arsenal, que sans sommations, les gardes mobiles les provoquèrent à la grenade lacrymogène. Il y eut une jambe cassée du côté des ouvriers, de l'autre 6 blessés.

Le ton montait dès lors, et le vendredi suivant, deuxième journée d'action de la semaine, le nombre des 8 000 manifestants (il y avait grève générale ce jour-là sur Brest contre la violence policière) laissaient déjà entendre que les manifestations bien

gentilles en ville, ça suffisait. Bourges prenait prétexte des manifestations pour refuser de discuter. Les ouvriers voyaient approcher les congés, et craignaient la démobilisation. Les manifestations comptèrent de moins en moins de participants, jusqu'à ce que, sous la pression de la base, les trois directions syndicales (CGT, CFDT, FO) acceptent une brève occupation de l' Arsenal, pour le mardi 12 juin, pendant l'après-midi. C'était la première fois qu'était proposée une action réellement efficace.

Dès 13 heures, ils trouvèrent toutes les portes closes, et renforcées par les sinistres gardes-mobiles. Des pneus et des cageots enflammés furent la première riposte des grévistes. Les ouvriers du privé étaient empêchés de regagner leurs entreprises à l'intérieur de l' Arsenal. Les Unions Locales Syn-

ARSENAL DE BREST

De notre correspondant à Brest, Jean-Jacques KERFISSIEN

«NOS DECRETS, PAS VOS GRENADES !»

dicales ne réussirent qu'à éloigner 500 manifestants, en les promenant du côté de la sous-préfecture, en vue de dissoudre la manifestation. Vers 15 heures, une centaine, puis 500 travailleurs dont une majorité de «privés» (ceux des entreprises privées), qui n'avaient aucune garantie d'être payés par leurs patrons, se retrouvaient devant l'une des multiples portes, la porte Cafarelli. Ce furent trois heures de guérilla où l'on releva plusieurs blessés.

Le lendemain, aucun communiqué des syndicats, alors qu'un délégué de l' Arsenal passait en flagrants délits le matin même, et comptait 10 jours de prison ferme sur l'accusation de bris de clôture.

Ces faits, les ouvriers ne les apprennent que le jeudi, dans le journal, les syndicats restant toujours muets.

LES UL HORS JEU

Le jeudi 14 a vu prendre corps l'initiative ouvrière dans toute son ampleur. Tout d'abord, au lieu de

s'en tenir aux piquets de grève à l'extérieur, un millier de grévistes bloquèrent l'embarquement des «requis». Déjà, le mardi précédent, des cars de ramassage de ces mêmes requis avaient été bloqués, mais en ville, où les gardes-mobiles, sous les ordres du préfet maritime, sont censés ne pas intervenir, ce qu'ils ne firent pas. Cette fois, les chefs syndicaux ne réussirent pas à se faire obéir en demandant la levée du barrage ouvrier. Ce sont les uniformes noirs qui s'en chargèrent à la lacrymogène.

Chassés de leur territoire, les manifestants se retrouvèrent sur le pont de Recouvrance à 8 h 30 du matin. A 9 h 15, le Pont Mobile devait se lever pour laisser sortir un navire de la marine nationale qui s'était fait réparer. Un autobus fut immobilisé en plein milieu, tous pneus dégonflés. Une vaste offensive des gardes mobiles vint à bout des occupants, et une dépanneuse de l'armée dégagea le bus encombrant. Ce ne fut qu'à

12 h 15, après trois heures de combats, que le pont se leva pour laisser passer le navire.

Bien entendu, les dirigeants syndicaux étaient absents. Vers 13 h 30, ils s'imaginèrent pouvoir faire faire leur promenade habituelle aux manifestants, qui auraient eu alors à céder le pont aux flics. Sur les 3 000 ouvriers présents,

500 environ suivirent les banderoles, qui s'arrêtèrent au quart du parcours prévu, laissant les 500 rejoindre ceux qui voulaient être efficaces. Lundi, les 8 000 ouvriers de l' Arsenal votèrent les modalités de la lutte pour la semaine à venir. Ils auront le choix entre reconduire la même forme de grève (mardi et jeudi), ou ajouter le mercredi comme jour de grève.

• Des éléments incontrôlés ?

Devant les 500 travailleurs qui les suivirent jeudi matin, les leaders syndicaux osèrent déclarer que mardi dernier, comme ce matin-là à Recouvrance, de nombreux éléments n'appartenant pas au personnel de l' Arsenal cherchaient dans ce conflit un exutoire à leur goût de la violence. «nous ne laisserons pas dévoyer notre mouvement» ont-ils dit.

Affirmation qui ne tient plus, lorsque l'on remarque que les deux hospitalisés depuis le début, comme tous ceux qui furent interpellés, sauf un ouvrier au chômage, appartiennent au nombre des grévistes. Par ailleurs, comment des éléments extérieurs auraient-ils deviné ce qui se passait mardi dernier, alors que les UL elles-mêmes ne l'apprennent que quatre heures après ? Comment auraient-ils pénétré dans l' Arsenal le jeudi matin pour bloquer les «requis» ? Comment auraient-ils pu être 3 000 au Pont de Recouvrance ensuite ?

Pour obtenir 2 600 F, cette fin de semaine, les O.S. femmes de Calor en sont à leur quatrième semaine de grève.

Depuis longtemps, à Lyon, une semblable lutte ne s'était déroulée : grève massive d'ouvrières à la chaîne, surexploitées et mal payées, présentes nombreuses chaque matin devant les portes de l'usine, déterminées et combatives.

Tenir tête à un tel patron, puissamment soutenu par le patronat local, pendant quatre semaines, a déjà en soit toute une signification. Et tout au long, on a pu voir un noyau de 200 à 300 femmes grévistes venir le matin très tôt au portail de l'usine. Non pas pour tenter de le franchir et retourner au travail, mais bien pour montrer aux cadres et à la direction que les filles de Calor étaient toujours là, prêtes à négocier et à expliquer inlassablement leurs raisons de lutter.

Cette unité offensive pour la lutte, faisant voler en éclats les divisions savamment entretenues par la direction, par ateliers, par chaînes, ces discussions quotidiennes devant le portail, les rapports nouveaux entre elles noués dans la lutte, tout cela est significatif. Par exemple, jeudi matin, après les premières négociations insuffisantes de la veille, c'est à 300 qu'elles sont montées dans les bureaux et beaucoup d'ailleurs ne voulaient pas en redescendre...

EN FACE, LE PATRON N'A PAS MENAGÉ SES PROVOCATIONS

Il n'a cessé d'intimider, d'exercer de multiples pressions, de reculer le plus possible le moment de négocier. La direction a même envoyé un camion pour foncer sur les grévistes de Saint-Priest : elles même et ses cadres ont agressé physiquement le piquet de grève de Calor-Lyon le 7 juin, sans oublier l'inévitable citation au tribunal des référés !

Mercredi 13 juin, c'était le jour de la tenue du comité central d'entreprise, date choisie par le patron pour faire ses propositions. Les

ouvrières de Calor ont fait de cette journée une grande journée de mobilisation en manifestant à 10 h dans les rues du quartier, avec toutes les autres boîtes Calor en lutte. Celle de Pont-Evêque, de Saint-Etienne, Villefranche etc...

MAGNIFIQUE MANIFESTATION : 30 USINES REPRÉSENTÉES

Magnifique manifestation, qu'on n'avait pas vue depuis longtemps dans les rues de Lyon autour d'une boîte en lutte !

Des rangs serrés d'ouvrières au coude à coude, des jeunes, des femmes plus âgées, des immigrées, toutes mêlées, scandant de nombreux mots d'ordre, entonnant leurs chansons, enthousiasmées de leur force, de leur unité et bien sûr du soutien des boîtes lyonnaises, qu'elles voyaient se concrétiser dans les rues : plus d'une trentaine de boîtes présentes venues du quartier comme Cerseg, Paris-Rhône, comme de plus loin les fils Dynamo, ITT Claude, la SMV, délégations unitaires CGT, CFDT comme à Vidéo-Color...

D'ailleurs, la très forte délégation des femmes de

Lyon et Villefranche

De notre correspondant Michel BERTEL

Calor : pour 2 600 F, une grève massive d'ouvrières à la chaîne

Calor-Villefranche détonnait agréablement sur l'encadrement un peu trop pesant de l'USTM-CGT : elles avaient pour la plupart sur leurs blouses bleues les deux badges CGT-CFDT collés bien en évidence et tous les sigles rajoutés pour que les pancartes soient bien unitaires... Le moral remonté, dès l'issue de la manifestation, les grévistes de Calor entamèrent l'attente durant les négociations. A 15 heures, les déléguées sortirent pour faire une information : tout le monde se regroupe, l'oreille attentive ; d'abord, c'est la surprise puis la colère et l'amertume. Le patron octroie 4,5 % en juillet pour les salaires de 2 300 F et 4,2 % pour ceux de 2 500 F... et la même chose en octobre.

«Dérisoire» «il se faut de nous» «quatre semaines pour obtenir 60 centimes», «on veut 2 600 maintenant», pas 2 400 en octobre». Telles étaient les premières réactions ce mercredi après-midi face aux propositions patronales.

La tenue du CCE se poursuivra jusqu'à 19 h 30, mais le patron ne bougera pas d'un pouce. Dès lors, beaucoup de femmes ayant attendu ces résultats rentreront chez elles, bien décidées à poursuivre l'action pour obliger Bousson, le PDG, à accorder beaucoup plus.

JEUDI : LES OUVRIÈRES MONTENT DANS LES BUREAUX

Et ce jeudi matin, un très fort groupe d'environ 300 ouvrières, convaincues que 60 centimes, «ce n'est pas du tout suffisant», décidèrent de poursuivre la grève et de monter dans les bureaux le faire savoir.

A 14 heures, les négociations avec la direction locale reprenaient. Celle-ci restait sur ses positions. Alors, comme le matin, une centaine d'ouvrières remontèrent dans les bureaux qu'elles occupèrent plus d'une heure. Ces deux actions, après un moment de flottement le matin, ont beaucoup remonté le moral des grévistes. D'autant plus qu'à Pont-Evêque, Saint-Jean-de-Bourmay et Saint-Priest, après de nombreux débrayages, la grève est totale depuis jeudi matin.

En fin d'après-midi, la CGT annonçait un vote pour le lendemain matin : soit la continuation de la grève, soit la reprise avec «d'autres formes de lutte» (débrayages une heure par jour).

C'est le tournant de la lutte. Que faire ? Continuer la grève jusqu'à lundi ? Cela tout le monde en est persuadé. Mais après ? Tel était le débat jeudi toute la journée. «Il ne faut pas

lâcher ; on continue» entendait-on un peu partout. Mais comment ?

A cette question, les ouvrières de Calor qui ont su faire preuve d'imagination et de détermination ces quatre semaines sauront bien trouver la réponse.

Quelles que soient les décisions prises vendredi matin, la grève menée dans cette boîte peu connue à Lyon pour sa combativité, composée pour l'essentiel de femmes sans expérience

de lutte ou syndicale, montrent que les choses commencent à changer, que même là où les divisions et les soumissions sont momentanément plus fortes qu'ailleurs, rien ne s'oppose à ce qu'elles soient surmontées et évitées... Nul doute que les filles de Calor, après une expérience de ce type, après avoir vu se développer autour d'elles la solidarité ouvrière, sauront conserver leurs acquis et en gagner de nouveaux.

A VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Mercredi, après plusieurs semaines de chômage partiel et de débrayages, les ouvrières de Calor ont marqué leur refus des augmentations patronales en bloquant l'usine à la reprise de 14 heures, dans une ambiance très combative. Mais de l'intérieur, des chefs et la direction ont alors «proposé leurs services» pour franchir le grillage qui entoure l'usine, à l'aide de boîtes ou de palettes. Le directeur a même fait cisailer ce grillage. On a vu alors des ouvrières, mais surtout des employées, se précipiter par les brèches. Visiblement, il y a eu de grosses pressions pour créer ce climat de panique. L'indignation et la colère étaient grandes, surtout chez les plus âgées des grévistes, devant cette manœuvre de division du patron. L'après-midi, les ouvrières sont restées devant la boîte, à discuter des moyens de populariser leur lutte, et du soutien financier. Des délégations d'autres usines, Bonnet, CCR, sont venues leur apporter leur appui. A 18 heures, elles ont décidé en AG de reprendre le mouvement le lendemain matin. Après Mulsant, c'est maintenant Calor qui fait l'expérience de la violence patronale, et qui se mobilise largement. C'est le signe qu'à Villefranche, pour imposer cadences et chômage partiel, le paternalisme ne fait plus recette.

Corr. VILLEFRANCHE

SOUSCRIPTION PERMANENTE 15 millions avant les vacances !

C'est l'appel que nous lançons la semaine dernière. Aujourd'hui nous publions une nouvelle liste de souscription qui montre qu'il a été entendu.

Plus de 6 millions ont été recueillis grâce à ce que vous avez recueilli autour de vous, sur les marchés, à l'occasion de réunions, dans les entreprises... Mais c'est encore insuffisant.

En janvier, en lançant la souscription permanente, nous avions estimé à 25 millions ce qui était nécessaire d'ici juin pour maintenir l'équilibre du journal. Aujourd'hui, cet équilibre se trouve à nouveau gravement menacé : les retards, l'irrégularité des paiements s'accumulent, au point de nous contraindre à envisager de réduire encore les frais de fonctionnement, déjà insuffisants.

Camarades, lecteurs du Quotidien, nous avons, à plusieurs reprises déjà, tiré le Quotidien de profondes difficultés grâce à votre mobilisation. Sans souscription, sans l'aide constante de ses lecteurs, de ses amis, le Quotidien ne peut se maintenir.

La liste publiée la semaine dernière montre que déjà dans de nombreuses villes, dans de nombreuses entreprises, vous avez pris à cœur la mobilisation financière pour le Quotidien.

Cet effort, nous devons le poursuivre, le renforcer !

15 millions avant les vacances, c'est la somme absolument incompressible, indispensable pour rétablir notre équilibre aujourd'hui menacé. Renforçons notre mobilisation pour le Quotidien ! 15 millions avant les vacances !

Créteil	100
D	100
Villeurbanne	330
Lyon	20
Nancy	633
Thionville	182
Besançon	91
Vente de livres	5
Un ouvrier de Lip	73
Strasbourg	200
Auxerre	350
	420
	45
	130
	1000
	12
Angers	20
	300
Poitiers	10
	50
Rennes	50
UCJR	50
Nantes	350
Ventes	20
UCJR	10
Un postier	10
Un cheminot CFDT	15
Paris 20*	79
Bondy	10
AD	10
Nantes	JL 350
La Pommeraye	150
DG	150
Orléans	400
JYC	200
Meussac	150
AA	100
Aifortville	110
Hérouville Saint-Clair	100
BC	110
Dunkerque	110
Total	5 965
Total précédent	61 960,10
TOTAL GENERAL	67 925,10

La troisième session plénière du Comité central du Parti Communiste Chinois issu du XI^e congrès a adopté en décembre 1978 le mot d'ordre : «*Centrer l'activité du Parti sur la réalisation des quatre modernisations*». Quel est le sens de ce mot d'ordre, comment se matérialise-t-il, quel est le sens du réajustement économique entrepris depuis quelques mois ? Ce sont quelques-unes des questions pour lesquelles nous voulons tenter de présenter ici certains éléments de réponse.

Les quatre modernisations, une tâche ancienne fixée par le PCC

Mais il est d'abord nécessaire de rappeler l'enjeu exact de la réalisation des quatre modernisations en Chine. Ce mot d'ordre, même s'il n'a guère été perçu dans la propagande sur la révolution culturelle, constitue pourtant un objectif très ancien de la République Populaire de Chine, fixé notamment dès le milieu des années 50. Mao Zedong avait précisé ainsi en 1953 la ligne générale du Parti pour la période de transition : «*La période qui s'étend depuis la fondation de la République Populaire de Chine jusqu'à l'achèvement fondamental de la transformation socialiste est une période de transition. La ligne générale du Parti, sa tâche générale pendant cette période consiste à réaliser pour l'essentiel, en un laps de temps qui sera assez long l'industrialisation du pays et la transformation socialiste de l'agriculture, de l'artisanat ainsi que de l'industrie et du commerce capitalistes*». Et en 1954 lors de la discussion dans tout le pays sur le projet de constitution, Mao Zedong précisait encore : «*Le but général de notre lutte est d'édifier un grand Etat socialiste. Pour un vaste pays de 500 millions d'habitants comme le nôtre, combien de temps prendront l'industrialisation socialiste, la transformation socialiste de l'agriculture et sa mécanisation, bref l'édification d'un grand Etat socialiste ? Pour le moment, ne nous fixons pas un délai avec trop de rigueur, il nous suffira probablement de trois quinquennats, c'est-à-dire d'une quinzaine d'années environ pour jeter une base. Mais alors la Chine sera-t-elle devenue très puissante ? Pas forcément. A mon sens, pour édifier un grand pays socialiste, il nous faudra sans doute une cinquantaine d'années, soit dix quinquennats ; notre pays sera alors à peu près comme il faut, assez présentable, bien différent de ce qu'il est actuellement. Que pouvons-nous produire à présent ? Des tables et des chaises, des tasses et des théières, des céréales et de la farine, et aussi du papier, mais nous ne pouvons fabriquer ni une automobile, ni un avion, ni un tank, ni un tracteur.*»

Faire de la Chine un pays socialiste puissant et moderne d'ici la fin du siècle ne constitue donc pas un objectif nouveau qu'aurait adopté le Parti Communiste Chinois après la mort de Mao Zedong, mais bien un des objectifs essentiels visés par ce parti dès le lendemain de la fondation de la République Populaire de Chine. Et la période de la Révolution Culturelle de 66 à 76 n'a pas signifié, au contraire, le renoncement à ces objectifs, même si, dans la pratique, du fait d'erreurs ultra-gauche qui ont été déjà examinées dans les articles précédents (par exemple sur le transfert de l'unité de compte de base de la commune populaire, de l'équipe de production à la brigade de production), la réalisation des quatre modernisations a connu dans cette période un certain retard, dans certains domaines. Il suffit de relire ce que dit le circulaire en 16 points (voir encart) adoptée par le Comité central du PCC en août 1966 pour préciser les objectifs de la Révolution Culturelle, à propos des rapports

entre révolution et production, ou de relire l'intervention de Zhou Enlai (voir encart) prononcée lors de la IV^e Assemblée populaire en janvier 1975, pour se convaincre que l'objectif de la réalisation des quatre modernisations est constamment présent dans la ligne du Parti Communiste Chinois depuis 25 ans, même si cette réalisation s'est heurtée à différentes difficultés.

Evidemment la Chine n'en est pas aujourd'hui au stade décrit par Mao Zedong en 1954. L'industrie et l'agriculture chinoise produisent bien autre chose que des tables, des théières, et des céréales. L'industrie commence à posséder des secteurs de pointe d'assez haute technologie. Par exemple, le complexe pétrochimique de Ji-Shan à 80 kilomètres de Shanghai, construit en un temps record de 1974 à 1979 sur des terres gagnées sur la mer, n'a rien à envier aux complexes similaires des pays capitalistes : avec ses 18 unités de production, ses 20 000 ouvriers, le produit aujourd'hui en fibre synthétique ce qui est nécessaire, au niveau des besoins actuels, pour habiller pendant un an 100

millions de Chinois. Les usines de tracteurs, de machines outils, de mécanique de précision, d'électronique connaissent un certain développement. Mais ces transformations rapides de l'industrie chinoise sont encore et de beaucoup insuffisantes à transformer la base économique chinoise, et la vie d'un peuple de près d'un milliard d'hommes. Parce que ces secteurs de pointe coexistent avec des secteurs plus anciens, plus archaïques, très faiblement modernisés aujourd'hui, lesquels constituent l'immense majorité de l'appareillage industriel chinois. On trouve une situation identique et sans doute plus frappante encore dans l'agriculture, où le degré de mécanisation est fortement dépendant de la modernisation de l'industrie légère. Si certaines régions relativement riches se prêtent plus facilement à l'irrigation, à l'exploitation mécanique sur une grande surface, la grande majorité des campagnes chinoises est cultivée par le travail de l'homme seulement aidé par des bêtes. Il faut avoir vu les paysans du Sud dans la Guangxi courbés dans leur rizière, les pieds dans l'eau, effectuant à la main toute

Décision du Comité Central du PCC sur la Grande Révolution Culturelle Proletarienne (8 août 1966)

Point 14

FAIRE LA REVOLUTION ET PROMOUVOIR LA PRODUCTION

La grande révolution culturelle prolétarienne a pour but la révolutionnarisation de la pensée de l'homme, afin que, dans tous les domaines du travail, on puisse obtenir des résultats meilleurs quant à la quantité, la rapidité, la qualité et l'économie. Tant que les masses sont pleinement mobilisées et que les dispositions adéquates sont prises, on peut assurer la bonne marche et de la révolution culturelle et de la production, et garantir la bonne qualité du travail dans tous les domaines.

La grande révolution culturelle prolétarienne constitue une puissante force motrice dans le développement des forces productives de notre société. Il est erroné d'opposer la grande révolution culturelle au développement de la production.

Rapport de Zhou Enlai à la Quatrième Assemblée Populaire Nationale (13 janvier 1975)

Extraits

La révolution socialiste est le puissant moteur qui fait progresser les forces productives de la société. Nous devons être fermement attachés à ce principe : faire la révolution et promouvoir la production, améliorer notre travail, nous préparer activement en prévision d'une guerre ; et, la révolution aux commandes, travailler à augmenter la production et accélérer la marche de l'édification socialiste, afin d'asseoir notre régime socialiste sur une base matérielle plus solide encore. (...)

... le développement de notre économie nationale pourrait se concevoir en deux phases : la première prendrait 15 ans et permettrait d'établir, avant 1980, un système industriel et un système d'économie nationale indépendants et relativement complets ; et la deuxième permettrait de réaliser avant la fin du siècle la modernisation tant de l'agriculture, de l'industrie, de la défense nationale que de la science et de la technique, de façon à porter notre économie nationale aux premiers rangs du monde.

Cette année, il nous faut réaliser, et même avec dépassement, le quatrième plan quinquennal ; de cette façon, nous jetterons une base plus solide qui nous permettra d'accomplir avant 1980 la première phase envisagée. (...)

A PROPOS DES QUATRE MODERNISATIONS SOCIALISTES DE TYPE CHINOIS

la journée durant le travail de repiquage du riz, sans doute de la même manière que l'effectuaient leurs parents il y a plusieurs générations pour comprendre l'absolue nécessité des quatre modernisations socialistes. Il faut avoir vu le travail d'irrigation gigantesque qu'exige la culture de la terre de loess, dans le Shensi par exemple, pour comprendre comment tout retard pris dans l'accomplissement, aux normes de qualité et de quantité requises, du matériel nécessaire à l'irrigation, a des conséquences catastrophiques sur le niveau de vie des paysans, et par contre-coup entame leur confiance dans le socialisme.

La Chine pays du Tiers-Monde

Les raisons du retard, de l'arriération de l'industrie et de l'agriculture chinoises sont évidemment à mettre sur le compte du passé de la Chine, pays qui avant sa révolution était un pays semi-colonial et semi-féodal soumis au pillage de l'impérialisme. Quand la Chine s'affirme aujourd'hui pays du Tiers Monde, ce n'est bien sûr pas seulement pour affirmer sa solidarité politique avec le mouvement des pays du Tiers Monde, c'est aussi fondamentalement pour affirmer la situation commune qui lui a été faite, à elle et aux pays du Tiers Monde, par l'impérialisme.

Et si la révolution a porté un coup d'arrêt à l'oppression et au pillage de l'impérialisme, elle n'a pas d'un seul coup effacé les stigmates profonds laissés par 200 ans de féodalisme, et plusieurs dizaines d'années de présence coloniale. Si en 30 années la Chine Nouvelle a connu un essor important et inconnu auparavant (puisque par exemple l'accroissement annuel de la production industrielle a été de 13,5 % par an, ce qui constitue un taux bien supérieur à ceux réalisés dans les pays capitalistes), cela n'a pas suffi et de loin à effacer l'arriération économique dans laquelle l'impérialisme avait enfoncé la Chine. Comment cela aurait-il été possible lorsqu'on a en tête la situation de la République Populaire de Chine en 1949 à sa fondation : aucune base industrielle si ce n'est dans une certaine mesure celle qui était concentrée à Shanghai, des famines à répétition qui entraînaient la mort de familles entières, et laissaient exsangue tout un peuple obligé de payer un lourd tribut aux propriétaires fonciers. Ce qui a été accompli en 30 ans par le peuple chinois a permis de résoudre les plus graves problèmes : mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, nourrir, habiller, fournir un travail à chaque travailleur, commencer à édifier dans chacune des grandes régions une solide base économique... Mais la réalisation des quatre modernisations (industrie, agriculture, défense nationale, sciences et techniques) demeure aujourd'hui une condition impérative pour permettre à la Chine de progresser dans la voie socialiste. Tout ce qui a été accompli ne saurait être préservé et développé sans l'accomplissement de ces 4 modernisations. Comment, si la base matérielle de la société socialiste stagne et ne se développe pas, comment, si le système socialiste

ne démontre pas concrètement, en améliorant le niveau de vie du peuple chinois, en rattrapant le niveau de développement des pays capitalistes, sa supériorité sur le système capitaliste, maintenir l'enthousiasme et la confiance du peuple chinois dans la voie socialiste ? Sur ce point-là, les Quatre, en opposant révolution et production, amenant par leurs pratiques à ce que les tâches de la production soient délaissées, à ce que le niveau de production fléchisse, ont tourné le dos aux nécessités de la révolution chinoise. Parler de la réduction des écarts, du développement de la démocratie socialiste n'a guère de sens si cela ne s'accompagne pas du développement de la base matérielle du socialisme et ne le favorise pas.

Quatre modernisations socialistes de type chinois

On voit ainsi l'enjeu que constitue la réalisation des 4 modernisations pour le peuple chinois. Cela ne signifie pas qu'une fois assignée cette tâche, elle ne soit pas l'objet de débats au sein du peuple chinois et de son parti sur la manière de la réaliser. Le fait qu'il soit cette année particulièrement souligné par rapport à la période précédente que les 4 modernisations à réaliser sont socialistes de type chinois indique l'attention du Parti Communiste Chinois sur cette question. Tout en menant la critique de la ligne des Quatre, en la caractérisant aujourd'hui comme ultra-gauche, le Parti Communiste Chinois n'ignore pas l'enseignement de Mao Zedong qui indique que lors de la critique d'une tendance erronée peut surgir une deuxième tendance erronée. Il n'ignore pas que des déviations de droite peuvent se produire dans le cadre de la réalisation des 4 modernisations, et il reste vigilant sur ce point.

En effet, si le développement des forces productives est absolument nécessaire pour permettre de persévérer et de progresser dans la voie socialiste, il n'entraîne pas mécaniquement cela. D'où l'importance mise dans les



Des machines indispensables à la campagne.

différentes localités que nous avons visitées, dans les entreprises... au travail d'éducation idéologique et politique pour élever le niveau de conscience des travailleurs : *il faut réaliser non seulement un haut niveau de richesse sociale mais aussi un haut niveau de conscience politique des hommes*, nous ont dit plusieurs fois les responsables du parti dans ces localités.

Pour examiner plus concrètement cette question, on peut prendre le problème de l'importation de technologie et de biens de production étrangers. La Chine entend appliquer le principe : édifier le socialisme de façon indépendante, autonome, en comptant sur ses propres forces tout en se procurant une aide extérieure. Le recours à la technologie étrangère doit permettre de réaliser plus rapidement la modernisation de l'industrie, mettant ainsi au service de l'économie chinoise des équipements qui lui sont nécessaires et qu'elle aurait mis beaucoup plus de temps à développer elle-même toute seule. On comprend en quoi une certaine ouverture sur l'extérieur, peut par rapport à une politique autarcique,



La récolte est rentrée avec des palanques : une agriculture encore peu mécanisée.

donner une certaine accélération à la modernisation de l'industrie.

Mais en retour, une telle politique, pleinement conforme à celle préconisée par Mao Zedong dans les Dix Grands Rapports, fait apparaître des problèmes précis. En quoi le commerce avec ces pays capitalistes ne risque-t-il pas d'introduire des liens de dépendance pour la République Populaire de Chine ? Quelles conséquences aura l'envoi de contingents importants d'étudiants dans les pays capitalistes pour apprendre la technique étrangère, compte tenu du contenu bourgeois des cours qui leur sont professés dans ces pays ?...

Les biens d'équipement étrangers

Or il y a justement aujourd'hui une grande attention qui est portée sur ces problèmes, et une réflexion est menée visant à les résoudre dans le sens des 4 modernisations socialistes de type chinois. Sur le problème des étudiants qui vont se former à l'étranger on peut lire par exemple dans le Guangming Ribao du 19 avril : «*dans les échanges internationaux de plus en plus larges, il est impossible d'apprendre seulement les techniques avancées des pays étrangers, sans être en contact avec leurs positions politiques, leur idéologie et mode de vie capitalistes, aussi il faut prendre l'habitude d'analyser, et adopter une attitude scientifique à l'égard des choses étrangères (...)* c'est à partir de la réalité chinoise que nous assimilerons en les sélectionnant les points forts de l'étranger».

Même vigilance par rapport aux liens de dépendance vis-à-vis de l'étranger qui pourraient être créés par un endettement laissant des moyens de pression au pays capitaliste vendeur. Les responsables du commerce extérieur de la République Populaire de Chine connaissent particulièrement la manière dont procèdent les capitalistes à l'égard de pays du Tiers-Monde pour les mettre en situation de dépendance et les exploiter. Ils en tiennent compte dans les contrats qu'ils négocient et qu'ils signent. L'usine Ji-Shan, déjà citée, que nous avons visitée

comporte des équipements étrangers dans 9 des 18 unités de production, qui représentent l'équivalent d'un tiers du total des équipements : les frais de ces équipements étrangers ont été récupérés en un an et demi, et aujourd'hui le complexe n'est plus endetté vis-à-vis de l'étranger. Pour d'autres investissements, des contrats signés impliquent que l'équipement étranger introduit en Chine sera la propriété du peuple chinois, une fois que l'usine aura fonctionné pendant 3 ans, les capitalistes vendeurs s'approprient entre temps les produits fabriqués dans cette entreprise tout en fournissant les matières premières. Une telle formule permet d'acquiescer en 3 ans à la fois la maîtrise technologique, et la possession du bien d'équipement importé sans avoir recours à l'endettement. Le recours aux crédits gouvernementaux étrangers, s'il n'est pas exclu par principe, est soumis à des normes de prudence et à la recherche d'assurances qui doivent laisser le gouvernement chinois pleinement maître du processus.

De même nous avons pu noter là où nous sommes allés, que l'introduction de matériel étranger est examinée en liaison avec les répercussions que cela aurait sur la vie des travailleurs. Nulle part nous n'avons vu les cadences infernales des bagnes capitalistes y compris dans des usines ultra-modernes recourant pour partie à l'équipement étranger. De même là où la modernisation nécessitera un emploi moindre de main-d'œuvre, il est envisagé de recourir à une réduction du temps de travail (4 x 6 heures) et non à un licenciement des travailleurs en surplus comme cela se fait dans les pays capitalistes.

On voit donc que le Parti Communiste Chinois porte une grande attention à ce problème des rapports avec les capitalistes étrangers, pour s'assurer qu'ils ne constitueront qu'un appoint et ne remettront pas en cause l'indépendance et le caractère socialiste de la Chine.

Nous examinerons dans un prochain article le sens du réajustement en cours et du mot d'ordre «centrer l'activité du Parti sur la réalisation des quatre modernisations».

● Les stagiaires FPA d'Alençon appellent à l'élargissement la lutte

Des stagiaires du centre FPA d'Alençon communiquent que l'action engagée depuis le jeudi 8 juin sur les revendications suivantes se poursuit.

— Abolition de la loi récente sur l'indemnisation des stagiaires entrant en stage.

— Statut de travailleurs

— Salaire au moins égal au SMIC

— Sur les revendications internes au centre d'Alençon.

— Nourriture (qualité)

— Hébergement (lits de 70 cm de large, extinction des feux à 11 h, drap et couvertures pliés tous les matins).

— Abattements d'heure (2 minutes de retard = 1 heure en moins en fin de mois).

— Nous stagiaires pensons, qu'il s'agisse des revendications d'ordre national ou bien internes au centre, qu'elles doivent se retrouver dans l'ensemble des centres FPA.

En conclusion nous en appelons à l'action sur l'ensemble des centres FPA, pouvant seule permettre une victoire sur nos revendications.

Tout courrier pourra être envoyé dans un premier temps aux :

Délégués Stagiaires

181 avenue Général Leclerc

Centre FPA Alençon. 61 000

(Paris 20^e)

LES TRAVAILLEURS DE SCRIPTA REFUSENT D'ETRE SOUS-PAYES

Les ouvriers de chez Scripta sont en grève depuis le 1^{er} juin. Scripta est une usine d'un autre siècle, en plein Paris. Ici, disent les ouvriers, tout est au rabais, les salaires (au bon), l'outillage (très vite bousillé parce que de mauvaise qualité), l'acier employé. Le patron décide qui doit être augmenté suivant son bon vouloir, à la tête qui lui revient. Pourtant il s'agit de personnel très qualifié : il n'y a pas d'O.S., et plus de 70 % de la production sont exportés.

Dès l'entrée, le couloir d'accès où se trouvent les panneaux syndicaux est encombré de toutes sortes de pièces et de bouts de bois, si bien qu'il faut avoir une bonne vue pour pouvoir les lire. Malgré de nombreuses mises en demeure et procès verbaux de l'inspection du travail, le patron refuse de les faire débarrasser.

Un protocole d'accord à la suite d'une grève avait fixé les salaires mais cela ne fut jamais respecté. «La maison ne fait pas assez de bénéfice», mais quel est le seuil de bénéfice pour toucher la prime, ça personne ne le sait. Au dernier exercice les bénéfices ont augmenté de 16 % ! En janvier, affectant de prendre en compte

le retard de salaire accumulé au fil des ans (le patron n'applique que les augmentations généralisées, et non les accords conventionnels, il «n'est pas au syndicat patronal»), la direction avait promis une augmentation de 4 % plus 3 % en mai, et 3 % en septembre. Mais la direction, comme à son habitude, pour diviser les ouvriers, n'accorda l'augmentation qu'à certains, qui furent avisés par lettre individuelle. De cette augmentation furent exclus les travailleurs qui avaient été malades ou blessés. Pour l'augmentation de mai, 17 ouvriers qui auraient dû la recevoir furent «punis» pour fait de grève,

ce qui est une grave atteinte au droit de grève.

Les travailleurs sont déterminés à poursuivre leur lutte. Tous les jours, ils sont sur les marchés et dans les quartiers pour populariser leur grève et organiser des collectes. Ils ont besoin de tous ; l'aide des usines et des travailleurs dans les quartiers, c'est la condition pour qu'ils puissent tenir, face à un patron coriace, mais qui a besoin de matériel pour les foires où il expose, en Amérique latine.

Les ouvriers unis et forts du soutien populaire doivent gagner.

Danièle DELANNOY

En bref...En bref...En bref...En bref...En bref...En bref...En bref

● Essonne : 184 classes fermées, la police matraque les manifestants. 2 blessés graves

Jeudi matin, c'est à une manifestation d'enseignants et de parents d'élèves que la police s'est attaquée brutalement, devant la préfecture d'Evry, dans l'Essonne. Plusieurs manifestants ont été sérieusement blessés. Une mère de famille a été emmenée d'urgence à l'hôpital : elle souffrait d'une fracture du bras avec hémorragie, après avoir été coincée par les grilles de la préfecture. Un élu, le maire de Boissy-sous-Saint-Yon, a également été blessé. Voilà ce qu'on risque aujourd'hui, dans la France libérale avancée de Giscard, quand on proteste contre la fermeture de classes !

184 classes fermées à la rentrée, dans le département de l'Essonne. C'est contre ce scandale qu'un millier de personnes étaient rassemblées devant la préfecture, au moment même où se tenait le Conseil départemental qui devait entériner ces fermetures. Le préfet refusant de recevoir une délégation des manifestants et des organisateurs de la manifestation, ils ont essayé d'ouvrir les grilles pour se faire entendre. C'est alors que les flics intervenaient, matraquant sauvagement. Les organisations de parents et d'enseignants se préparent à riposter pour dénoncer de tels agissements.

D'après correspondance

● Chalon-sur-Saône : Vers la création d'un collectif avortement-contraception-sexualité

Mercredi 6 s'est tenue à l'appel du Groupe femmes de Chalon une assemblée pour la constitution sur la ville d'un collectif avortement-contraception-sexualité.

De nombreuses organisations avaient répondu à cet appel, dont notre parti. La première partie de la réunion a été consacrée à la discussion d'un projet de plate-forme pour le collectif.

Le groupe femmes a donné des informations sur la situation à Chalon en matière d'IVG. Un des problèmes majeurs est celui du délai : alors que la loi Veil le fixe à 10 semaines, à l'hôpital il est impossible d'obtenir une IVG après 8 semaines. L'attitude d'une partie du corps médical est scandaleuse : il est notoire dans toute la ville que certains médecins se retranchent derrière la «clause de conscience» pour refuser de faire des IVG à l'hôpital, alors que par ailleurs ils les pratiquent dans leurs cliniques privées !

L'assemblée a commencé à débattre de la mobilisation et des actions à mettre en œuvre, notamment dans la perspective de la remise en discussion de la loi Veil en automne au Parlement.

Cette discussion doit se poursuivre lors d'une prochaine réunion. D'ores et déjà il a été décidé d'envoyer une lettre ouverte au président du CA (conseil d'administration) de l'hôpital (le maire de Chalon, PS) pour l'interpeller publiquement sur les problèmes du centre IVG. Par ailleurs, outre la popularisation de la plate-forme vont être débattues, après rencontre avec les syndicats de l'hôpital, des actions sur le centre-même (une syndiquée CGT de l'hôpital était présente).

Correspondant

EXTRAIT D'UN APPEL QUE NOUS AVONS REÇU DE L'OCF(ml)

Contre les lois de rafle, d'expulsion, d'internement

(...) Le gouvernement veut casser dans l'œuf l'unité Français-immigrés, et empêcher ainsi que se constitue une grande force ouvrière et populaire contre la crise.

Il n'est pas question d'admettre des différences de statut entre les travailleurs.

Il n'est pas question d'admettre qu'on puisse réprimer, expulser, réduire au silence une partie des travailleurs.

Il y va de l'unité des ouvriers et du peuple

Il y va du droit au travail, du droit de s'organiser, du droit de faire la grève.

Manifestation samedi 16 juin à 17 h de Barbès à l'Assemblée nationale

Rendez-vous : Barbès

UCFML, OCFML, CPAC, PROPV, PAE, UEG, UNECI.

● Otages du 23 mars et du 1^{er} mai : 2 jeunes libérés, mais la répression continue à s'abattre sur les autres

Thomas P., un jeune de 16 ans arrêté lors de la manifestation du 1^{er} mai à Paris, vient finalement d'être libéré, après plus d'un mois et demi de détention préventive. Il avait été arrêté dans les couloirs du métro, à l'occasion d'une charge de police. La détention de ce jeune, élève de seconde, avait soulevé de vives protestations.

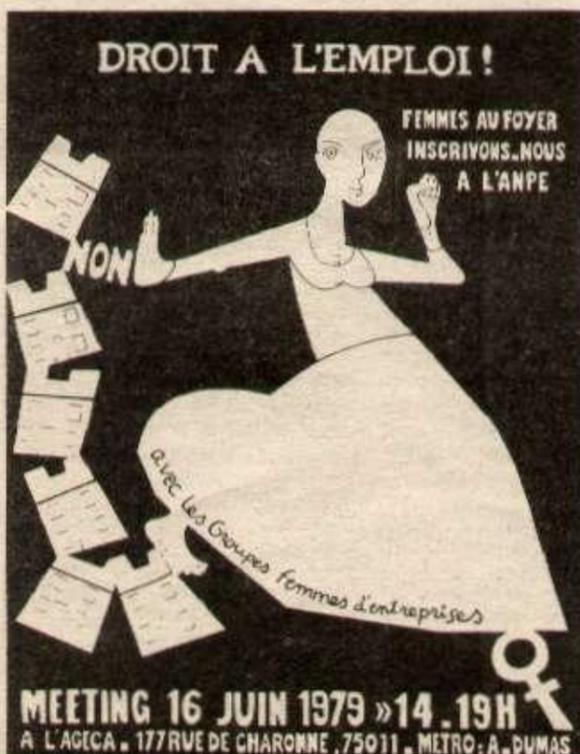
Nous nous félicitons de sa libération, de même que celle de Pierre Lamy, jeune chômeur de Longwy. Nous n'oublions pas cependant que de scandaleuses accusations continuent de peser sur eux, de même que nous n'oublions pas que beaucoup d'autres otages du 23 mars et du 1^{er} mai restent en prison. La répression la plus bête continue même à s'abattre sur eux. Après la grève de la faim qu'ils ont engagée, certains ont été transférés dans d'autres prisons, les mains liées et les pieds entravés. D'autres, qui sont restés à Fleury-Mérogis, ont été exclus du centre des jeunes détenus, et enfermés avec des détenus de droit commun. Plus que jamais, notre combat doit continuer pour la libération des otages du 23 mars et du 1^{er} mai, pour les libertés.

● Peyrefitte cède : Jean-Pierre Sanson réintégré

Jean-Pierre Sanson, éducateur à la prison de Fleury-Mérogis, avait été muté d'office sur décision du conseil de discipline de l'administration pénitentiaire en octobre 77, sous le prétexte qu'il avait fourni des facilités de communication à certains détenus. Peyrefitte, garde des sceaux, avait cru bon de passer outre l'avis du conseil de discipline, et avait exclu, une semaine plus tard, l'éducateur de l'administration pénitentiaire. Mais la riposte face à cette mesure ne tardait pas et un recours était intenté, parallèlement à une mobilisation.

En décembre 78, le conseil supérieur de la fonction publique donnait sa position face au recours : réintégration de Jean-Pierre Sanson, auquel était délivré un simple blâme. Six mois après, le garde des sceaux révélait à une délégation syndicale qu'il décidait de se ranger à l'avis du conseil supérieur de la fonction publique. Jean-Pierre Sanson est donc réintégré, et ce fait constitue une première victoire contre l'arbitraire coutumier de l'administration pénitentiaire, puisque depuis octobre 77, une douzaine d'éducateurs (sur une centaine) travaillant dans les prisons ont été l'objet de sanctions. Celles-ci s'adressent principalement aux éducateurs qui refusent de jouer un rôle répressif.

La réintégration de Jean-Pierre Sanson est en ce sens une première victoire contre l'arbitraire, un premier pas vers la reconnaissance des droits des détenus, notamment celui de communiquer.



Procès de 21 militants politiques corses

LA REPRESSION, SEULE REPONSE DE GISCARD AU PEUPLE CORSE

Une première manifestation s'est déroulée à Ajaccio pour exiger la libération de tous les militants politiques corses, arrêtés pour la plupart peu avant le voyage de Giscard dans l'île, en juin 1978. Les 21 détenus ont décidé de revendiquer collectivement les actions du Front de Libération National de la Corse (FLNC). La répression qui les frappe et la solidarité qui les entoure en Corse montrent la profondeur du mouvement populaire d'opposition à la politique de la bourgeoisie dans l'île.

Les récentes manifestations à l'occasion des procès en cours viennent mettre en lumière le fait que les revendications exprimées par le peuple corse n'ont pas reçu d'autre réponse du pouvoir que celle de la répression qui s'apprête à frapper de nouveau les militants emprisonnés. Aucun des problèmes fondamentaux n'a en effet été réglé : la confiscation des meilleures terres par des colons rapatriés d'Afrique du Nord, la faiblesse de l'industrialisation de l'île, le chômage massif, contraignant de nombreux Corses à l'exil sur le continent, l'étouffement de la langue et de la culture populaire de l'île, la présence de la Légion, rien de tout cela n'a été transformé depuis ces dernières années.

Rien d'étonnant dès lors à ce qu'une violence latente soit prête à resurgir à chaque occasion. On l'a vu récemment à Ajaccio, lorsqu'une expédition menée par des policiers en civil a donné lieu, en riposte, à de violents affrontements entre les CRS et des centaines de jeunes manifestants.

DES ARRESTATIONS ARBITRAIRES

La manifestation de mercredi à Ajaccio vient rappeler la colère du peuple corse contre de telles arrestations. La plupart des 21 militants jugés actuellement ont été arrêtés le 5 juin 1978, lors d'une rafle opérée par la police en prévision du voyage de

Giscard en Corse. Il s'agit bien d'arrestations ne reposant sur des actes précis, mais bien de mesures d'arrestations préventives justifiées après coup par des inculpations.

Les accusés sont inculpés d'association de malfaiteurs et d'atteinte à l'intégrité du territoire national. Il s'y ajoute, pour certains d'entre eux, d'autres inculpations, comme celles de recel d'armes, de munitions et d'explosifs, et pour ceux ayant commis



Giscard en visite au 2^e REP, lors de son voyage en Corse en juin 1978. C'est en prévision de ce voyage que de nombreuses arrestations préventives ont été opérées.

des attentats contre des objectifs militaires, une inculpation pour haute trahison. Ils risquent pour ces délits de très lourdes peines (voir ci-contre). Les faits qui leur sont reprochés concernent principalement l'attaque du relais hertzien de Fort Lacroix dans la nuit du 25 au 26

mars 1977, et de nombreux attentats dans la même période (la plupart en Corse, quelques-uns dans la région parisienne) ayant visé des agences touristiques, des banques, des propriétés ou des entreprises appartenant à des colons.

Tous les moyens sont utilisés par le pouvoir pour frapper fort. Les incriminations retenues peuvent permettre des condamnations extrêmement lourdes, et l'utilisation de la juridiction d'exception que constitue la Cour de Sécurité de l'État vient confirmer cette volonté de frapper fort. Les procédés employés pour restreindre les droits de la défense sont de la même eau : 21 détenus sont jugés séparément d'une vingtaine d'autres, qui sont accusés de faits identiques. Les inculpés sont dispersés dans différentes prisons, ce qui gêne considérablement le travail des avocats.

Devant l'ensemble de ces mesures, les détenus ont décidé de revendiquer collectivement l'ensemble des actions menées par le FLNC, c'est-à-dire l'ensemble des attentats commis contre des établissements représentant, d'une façon ou d'une autre, l'État français ou des propriétés appartenant à des colons.

Les peines encourues par les accusés

Tous les accusés sont inculpés d'association de malfaiteurs (article 265, 266 et 267 du code pénal), chef d'inculpation pour lequel ils risquent une peine de dix à vingt ans de réclusion criminelle. Ils sont également tous inculpés d'atteinte à l'intégrité du territoire national (article 88 du code pénal), ce qui leur fait encourir le risque d'une peine de prison d'un à dix ans, d'une amende de 3 000 F à 80 000 F, et de la suppression totale ou partielle de leurs droits civiques.

Plusieurs des accusés sont inculpés de haute trahison en vertu de l'article 70 du code pénal. Celui-ci réprime notamment quiconque « en vue de nuire à la défense nationale, détruira ou détériorera un navire, un appareil de navigation aérienne, un matériel, une fourniture, une construction ou une installation quelconque, ou qui, dans le même but, y apportera, soit avant, soit après leur achèvement, des malfaçons de nature à les endommager ou à provoquer un accident ». Ces accusés risquent en principe la peine de mort.

DES PROBLEMES NON RESOLUS

Quelle que soit l'issue des procès en cours, les revendications du peuple corse demeurent, et ont commencé à se rappeler au pouvoir par le début de riposte à la répression, qui rassemblerait beaucoup plus largement que les partisans affirmés de l'indépendance de l'île. Significatif, à cet égard, est le fait que le PCF et les organisations syndicales CGT et CFDT aient appelé à manifester. La prise de position de ces organisations constitue un reflet indirect de la colère présente dans les masses contre la politique menée par la bourgeoisie en Corse. Un mouvement de colère qui a encore besoin de définir des perspectives permettant de réaliser une large unité contre la politique de la bourgeoisie. Ce travail, qui ne relève pas d'actions du type de celles revendiquées par le FLNC, est en encore à son début, même si, dans l'immédiat, de larges secteurs du mouvement de masse se retrouvent d'ores et déjà pour exiger la libération des inculpés et la suppression de la Cour de Sécurité de l'État.

Suites européennes à droite

L'UDF ESTIME QUE CHIRAC N'EST PLUS QU'UNE FORCE D'APPOINT

Michel Pinton, l'obscur «délégué général» de l'UDF, a au moins le mérite de la franchise. Répondant aux questions du *Matin*, il a fait le point des relations entre l'UDF et le RPR en ces termes : «Au moment des législatives, nous avons fait porter tous nos efforts sur des tentatives pour capter un électoralat de centre-gauche et qui votait pour le PS (...). Au moment où j'ai commencé à réfléchir à l'élection européenne (en octobre 78), j'hésitais entre deux stratégies : la première qui reprenait celle des législatives et une autre qui visait à prendre des voix sur notre droite, c'est-à-dire au RPR. Finalement, c'est «l'appel de Cochon» qui a fixé notre stratégie : Chirac, en s'engageant sur la voie de la polémique violente vis-à-vis du président de la République, nous offrait une occasion tellement facile qu'il est deve-

nu évident qu'il fallait opter pour la seconde solution». Comment les giscardiens entendent-ils traiter Chirac ? Là encore, le délégué général de l'UDF est explicite : «Si l'ambition de Chirac est de dominer la majorité, il n'a aucune chance de réussir, et ne peut que se brûler les ailes, car il n'en a plus les moyens depuis la création de l'UDF (...).

En revanche, s'il consent à voir la réalité en face, s'il comprend que son rôle est nécessairement un rôle d'associé à l'intérieur de la majorité, et s'il gère son capital électoral avec prudence et habileté, à ce moment là, il peut représenter un atout d'une importance telle qu'il faudra bien compter avec lui». En clair, ou bien Chirac continue, ou bien l'UDF, forte de son résultat de dimanche, propose à Chirac un strapontin, à condition qu'il se tienne bien...

Les petits à-côtés des élections européennes

Au chômage depuis plus de 5 mois, j'ai été convoquée par l'ANPE, pour le compte de la préfecture, pour mettre sous enveloppe les bulletins et professions de foi des élections européennes, adressés à chaque électeur de Haute-Savoie. Nous étions plus de 70, essentiellement des femmes au chômage, des lycéens et des retraités. On nous a mis dans un garage mal aéré, sombre, sans commodités, où les voitures rentraient et sortaient ; nous étions écrasés par la chaleur, ou sous la pluie qui traversait le toit.

Combien serons-nous payés ? Personne ne le sait vraiment. Nous savons seulement que c'est à l'enveloppe : on nous a parlé de 30 à 35 centimes, mais nous n'avons pas de garantie écrite ; il n'y a pas si longtemps, pour les cantonales, c'était moins de 10 centimes, alors ? Et quand serons-nous payés ? On nous a promis que ça irait bien plus vite que pour les cantonales ; très bien, mais encore ? Au pire, dans un mois ! Ceux des cantonales attendent toujours !

On se fout de nous ! Il a bien fallu qu'on accepte les conditions dégueulasses du travail, le travail au rendement, les petits artifices mesquins pour qu'on finisse plus vite ; on a bien de la chance d'avoir trouvé, grâce à eux, ce job occasionnel, et on ne va quand même pas se plaindre !

Une lectrice de Vesoul

RECTIFICATIF

Dans l'article paru en dernière page de notre édition d'hier sur les poursuites judiciaires intentées en Tchécoslovaquie contre M^e Danisz, avocat de Sabata, une erreur s'est glissée dans l'énoncé de la peine qu'il avait encourue pour outrage à agent. Il avait été condamné en première instance à trois mois de prison avec sursis, et non trois ans comme il avait été écrit.

La guerre des courants reprend au PS

Conséquence — attendue — des résultats moyens du PS aux élections européennes, la hache de guerre est déterrée chez les socialistes. Lundi dernier, Mauroy devait participer à l'émission spéciale d'Antenne 2 consacrée au bilan des élections. Craignant que le maire de Lille ne critique la manière dont la direction a fait campagne, le secrétariat national s'y est opposé. Du coup, c'est dans les couloirs de l'Assemblée nationale que Mauroy a fait savoir que la campagne du PS «a été la moins bonne depuis 8 ans». Deuxième épisode mercredi soir, à l'occasion de la réunion du bureau exécutif. Là encore, les divergences d'analyse ont été soulignées par les représentants du courant Mauroy. Ceux-ci doivent d'ailleurs se réunir vendredi, mais ils ne feront connaître leurs positions que dimanche, après la réunion du comité directeur qui doit se tenir quant à lui samedi. Une manière de montrer que les décisions issues de ce comité directeur n'engageront pas le courant Mauroy. Pour être plus discret, Rocard n'en est pas moins actif. Il semble que la principale bataille qu'il mène actuellement consiste à s'opposer à la décision du secrétariat national comme quoi les intervenants du PS dans les débats télévisés seront dorénavant désignés par la direction. Dans le petit monde du PS, ce problème n'est pas anodin. Ce qui se joue en effet, c'est la possibilité pour Rocard de mener à bien ce qu'il faut appeler, déjà, sa campagne présidentielle.

Dossier
du
Quotidien du Peuple

TRAVAIL PRECAIRE, TRAVAIL AU RABAIS : L'INTERIM 79

LES NOUVEAUX NEGRIERS

La création de la première entreprise de travail temporaire en France remonte à 1924 ; mais, c'est seulement vers 1956 que l'interim a vraiment commencé à se développer. Vers la fin des années 60, au début des années 70, le travail temporaire se développait d'environ 30 % par an.

En 1971, 800 entreprises de travail temporaire occupaient un effectif moyen instantané de 60 000 salariés et un effectif total employé au cours de l'année de 200 000 à 250 000 salariés.

Cette croissance, après un fléchissement passager en 1975, s'est brusquement accélérée avec la crise : alors qu'en 1974, le nombre de salariés ayant travaillé en interim était de 374 000, ce nombre était supérieur à 800 000 en 1976 (effectif moyen instantané : 200 000) et supérieur au million en 1977.

Mais ce n'est pas seulement par sa plus grande extension que le travail temporaire a changé de signification au cours de ces dernières années. C'est aussi par le rôle nouveau que lui assigne le patronat.

Les patrons n'hésitent plus à réorganiser la production en comprimant au plus strict les effectifs, en tirant le maximum de ses ouvriers «fixes», en éliminant tous les temps morts : il sait qu'il pourra faire face à un éventuel «coup de bourre» en faisant appel à des intérimaires. Le travail temporaire devient donc le complément indispensable des restructurations.

Inversement, en développant la polyvalence au cours de cette réorganisation de travail, le patron peut faciliter le recours ultérieur à des intérimaires.

SAPER LES CONQUÊTES OUVRIÈRES

Par le biais de l'interim, le patronat contourne et sape les avantages acquis en ce qui concerne les salaires, les conditions de travail, les avantages sociaux, etc... avantages conquis par les luttes et concrétisés par des lois ou des conventions collectives.

D'une part parce que les conventions collectives signées dans les entreprises utilisatrices ne s'appliquent pas nécessairement aux intérimaires. Par exemple : les raffineries dépendent de la convention collective du pétrole, réputée parmi les meilleures. Mais elle ne s'applique en fait qu'à une partie restreinte du personnel ; les autres, comme ceux qui nettoient les cuves de raffinerie, dépendent d'entreprises «extérieures» ou temporaires.

D'autre part, parce que les intérimaires ont très difficilement la possibilité de s'organiser syndicalement, et que les structures syndicales actuelles sont mal adaptées à cette nouvelle organisation du travail.

Dans ces conditions, les lois du 3 janvier 1972 et du 6 juillet 1973, qui «moralisaient» timidement l'interim tout en le rendant légal, sont rarement appliquées.

Il en est ainsi des dispositions sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs. Ainsi également de la réglementation qui limite à 3 mois la mission des intérimaires, avec renouvellement possible dans certaines conditions seulement : les possibilités de dérogations sont si nombreuses, si vagues, que certaines entreprises tournent depuis plusieurs années avec les mêmes intérimaires. Par exemple, aux parfums Bourjois à Pantin : des conditionneuses recrutées par Manpower y travaillent depuis plusieurs années, pour un salaire de 700 ou 800 F inférieur à celui de leurs camarades qui font exactement le même travail, mais sont embauchés en fixe. Et elles peuvent être licenciées du jour au lendemain sans la moindre indemnité...

BRISER LES GREVES

La loi du 3 janvier 1973 interdit théoriquement l'utilisation des intérimaires pour briser les grèves. Mais le gouvernement a lui-même



encouragé cette utilisation pendant la grève des postiers en 1974. Et il y a des ruses. Ainsi, des patrons qui sentent venir la grève embauchent des intérimaires en prévision. D'autres en embauchent pendant la grève sous prétexte de faire des travaux de sécurité urgents...

D'autre part, rien n'empêche d'employer des intérimaires là où une «grève-bouche» pourrait bloquer le travail. C'est ce qu'IBM a bien compris.

UN MODELE POUR LA GESTION DU CHOMAGE

«Marchandage d'hommes» toléré pendant les années 60 (et encore interdit dans de nombreux pays capitalistes), légalisé au début de 1972, l'interim est en train de devenir un modèle pour la gestion moderne de la main-d'œuvre.

Paul GAUVIN

L'interim en chiffres

- Environ 50 % des intérimaires sont en mission dans la région parisienne.
- 800 000 personnes ont travaillé en 76 en interim contre 370 000 en 1974.
- 140 à 200 000 intérimaires sont simultanément «en missions» contre 80 000 en 1974.
- 1 300 entreprises de travail temporaire se partagent le marché ; elles animent 2 500 agences.
- 75 x d'entre elles emploient 100 à 200 personnes et n'ont que des clients locaux.
- Bis est le n°1 d'interim en France (200 agences environ). Bis aurait géré en 1976 250 000 missions accomplies par 120 000 travailleurs !
- Manpower et Ecco font chacune le moitié env. du chiffre d'affaires de Bis. Manpower dispose de moins de 200 agences, Ecco d'un peu plus de

- 220. Bis, Manpower et Ecco occupent 30 % des intérimaires.
- La moitié des missions ne dépassent pas les quatre semaines.
- 60 % environ des intérimaires sont employés dans l'industrie et 40 % environ dans les bureaux.
- 54 % des intérimaires ont moins de 25 ans, 50 % des intérimaires considèrent, selon un sondage SOFRES, qu'ils sont moins bien considérés que les autres travailleurs.

- Dans plus de 50 % de cas les intérimaires sont des femmes. 1 accidenté du travail sur 5 est un intérimaire. Selon la CFDT, les salaires intérimaires sont de 10 à 30 % inférieurs aux salaires moyens des activités respectives en fixe.

Une main-d'œuvre souple, contrainte à changer d'emploi et de lieu de travail sans conflit ni formalité ...

Une main-d'œuvre échappant de fait au droit syndical...

Une main-d'œuvre doublement exploitée (une fois par l'entreprise de travail temporaire, une fois par son client...)

Telles sont les principales caractéristiques des intérimaires. 800 000 travailleurs au moins seront encore victimes cette année des nouveaux négriers.

Dans le quartier de la gare du Nord et de la gare de l'Est, les agences d'interim sont quelquefois si nombreuses qu'il n'est pas rare d'en observer deux en vis-à-vis sur la même artère.

La vitrine de «Sofranord» rue du Faubourg Saint-Denis rassemble à la devanture de la plupart de ses homologues ; elle cherche avant tout par l'utilisation de couleurs vives à attirer le regard. Vitres fumées, «offres d'emplois» rédigées au crayon feutre sur des feuilles de papier chatoyantes, fauteuils à l'aspect confortable et hôtesse au sourire professionnel... Posté sur le trottoir, j'interpelle le premier client qui en sort : un ouvrier marocain suivi d'un somalien. Une fois installés à la terrasse d'un café, tous les racontent leur expérience de l'interim... Expérience révoltante recoupée par d'autres témoignages recueillis le même après-midi dans le quartier.

«Le travail en interim est avant tout un travail bête» lâche Abdel, l'ouvrier somalien, «si je cherche du travail par ce moyen c'est que je ne peux faire autrement». Ahmid le Marocain a, lui, trouvé du travail quelques jours. Mais pour cela il a dû venir du département du Cher où il a laissé sa famille. Sortant de «Sofranord», il venait de mettre un terme à sa mission à Renault Flins : «Je faisais 8 heures par jour plus trois heures de transports : ce n'était pas vivable. Je parlais presque à midi pour rentrer à minuit. De plus ajoute-t-il, à Flins ils donnent les plus mauvais boulots aux intérimaires. Apparaissant j'avais travaillé trois ans aux usines «Bernard», je n'y ai jamais eu d'histoires ; mais à Flins je n'ai jamais pu respecter les cadences imposées. Les anciens y arrivent parce qu'ils ont des «trucs».

Le travail intérimaire ne se caractérise pas seulement par des conditions de travail particulièrement éprouvantes, mais aussi par des difficultés à se faire payer : «quelquefois, il faut attendre deux mois. Si on a de la chance, on reçoit juste un acompte, cela m'est arrivé chez «Substituter...».

«ON S'EST FOUTU DE TA GUEULE»

Une bonne partie des ouvriers que l'on rencontre à la porte des agences d'interim sont immigrés.

Entre la Gare du Nord et la Gare de l'Est

POUR UNE POIGNEE

D'HEURES DE TRAVAIL

Je leur demande s'ils ne s'adressent jamais au syndicat des intérimaires. Abdel le soudeur somalien répond : «J'y ai déjà pensé, mais je ne savais pas comment faire et je n'ai pas le temps ; je suis toujours à la recherche d'un travail». On se quitte, je poursuis ma tournée. En passant devant «Contact industrie», boulevard de Strasbourg, j'apprends que pour 100 heures de présence cette agence offre un bleu de travail aux armes de l'entreprise...

vraies boucheries. Si je trouvais une place stable jamais je n'aurais dans ces boîtes là». Je repars en direction de la République. Dans la vitrine d'«E.S.I.» boulevard Magenta, une annonce figure en bonne place : «recherchons pour emploi immédiat un homme de ménage et un laveur de vitre : français lu et écrit. Quel peut être le sens de cette dernière exigence, sinon d'écarter une bonne part des immigrés. «Ce sont des racistes», m'avait dit Ahmid...

Pourtant, il m'arrive de faire 15 ou 16 agences dans la journée, jusqu'à ce que je sois dégoûté ; alors j'arrête jusqu'au lendemain. Je cherche aussi dans le journal. Les agences, je les connais bien : j'en ai déjà visité plus d'une centaine dans Paris.

Marouan est lui aussi tombé sur des escrocs. «Une boîte du 2^e arrondissement m'avait payé avec un chèque sans provision. J'y suis alors retourné. Sur la vitrine il y avait une affiche «Faillite». Peu de temps après, en cherchant du boulot à Clichy, mon regard a été attiré par une devanture sur laquelle figurait le même nom que l'agence qui m'avait donné le chèque. Je suis entré et j'ai reconnu le gars qui me l'avait délivré... Il a fait semblant de ne pas me connaître. Je l'ai menacé de revenir avec des copains, et de tout casser, alors il m'a remplacé le chèque sans provision...».

Une autre fois chez «Intérex» au M^e Bonne Nouvelle, «un responsable de l'agence a sorti un pistolet au moment de me payer. Il ne voulait rien me donner parce que j'avais interrompu ma mission».

Quatre intérimaires. Quatre parmi des centaines de milliers. Quatre qui parlent, et dont les mots crient.

«CE SONT DE VRAIES BOUCHERIES»

Non loin de là, la discussion s'engage brièvement avec un jeune Français qui a un train à prendre et qui sort de la «Société Européenne d'Industrie». «Je travaille en interim depuis que je suis revenu de l'armée il y a trois ans. Comme magasinier ; je n'arrive pas à trouver de place stable». Ce qui le dégoûte le plus, ce sont les salaires : «Je gagne 2 400 F par mois et si j'étais en fixe je ferais plus de 3 000».

On dit qu'une bonne partie des jeunes qui travaillent en interim le font volontairement, parce qu'ils se sentent plus libres. Se remémorent à marcher vers la gare il lance : «Tu parles, ce sont des

«IL SORT UN PISTOLET AU MOMENT DE ME PAYER»

C'est devant «Le Meilleur Ouvrier de France», sur la même artère que je rencontre Marouan, Algérien je crois. Il a déjà une très longue expérience de la double exploitation des intérimaires. «Depuis 1975, je travaille en interim. Le pire c'est l'instabilité. J'ai bien un ami qui a travaillé deux ans de cette manière, presque sans interruption, mais c'est très rare. Personnellement je n'arrive pas à avoir une mission qui dure plus d'une semaine ou deux. Franchement, j'aimerais mieux travailler en fixe. Même pour deux francs de moins de l'heure. Tu te rends compte que quelquefois je suis resté un mois sans travailler !



FOS SUR MER



Les Solmer à la manifestation du 1^{er} mai.

L'arrivée : une classe ouvrière éclatée

Muté de Micheville, muté de Sollac ou d'Usinor, arrivé d'Auvergne ou embauché en Provence, le passé des travailleurs Solmer est divers, les raisons de leur venue aussi. Muté pour licenciement, muté quasiment d'office d'une usine encore en marche ou parti volontairement, si les départs se sont faits plus ou moins à contre-cœur, les espoirs à l'arrivée étaient les mêmes.

Ebranlés par les 15 000 licenciements du premier plan de restructuration de la sidérurgie, pour tous, Solmer c'était la sécurité. C'était s'assurer des lendemains plus tranquilles, car il faut mieux assister à un baptême qu'à un enterrement, comme nous le dit un ancien mineur espagnol d'Uckange, reclassé une première fois à Sollac.

Alors on se rappelle deux évidences un peu oubliées : certains travailleurs en sont à leur deuxième reclassement et aussi, ceux que l'on appelle les Lorrains, sont pour une bonne part des Italiens, des Espagnols émigrés en Lorraine à cette génération ou à la précédente. Venir à Solmer, c'était se rapprocher de la famille : « en une matinée de voiture, on est à Barcelone ». C'était aussi retrouver le printemps.

Venir à Solmer, c'était la promesse d'une rallonge de salaire. Utilisant cette rallonge, la direction Solmer organisera la plus incroyable des pagailles dans les salaires. En principe, 11 à 12 % d'augmentation pour les travailleurs venant du groupe. Le résultat, des différences pouvant aller jusqu'à 1 000 F à qualification égale entre les mutés Sollac et les embauchés directs. Des compensations de loyers pour certains, maintenant définitivement intégrées au salaire, alors que d'autres, logés plus modestement, n'ont rien touché.

Bref, à poste équivalent, voire à ancienneté égale, il n'y avait pas à Solmer deux salaires pareils. Aujourd'hui ces différences, ces divisions persistent. Et c'est encore individuellement que tel travailleur avec 18 ans d'ancienneté doit aller faire remarquer qu'on l'a certainement oublié. Il faut entendre chacun pour mesurer à quel degré, dans une usine où tout semble parfaitement codifié en points et coefficients, les augmentations se sont données, se donnent à la tête du client.

Il y a au moins des situations dont on sourit, voire dont on rit franchement aujourd'hui. Encouragés par une grotesque campagne de presse, entre autres du *Républicain Lorrain*, certains avaient cru nécessaire d'acheter table et chaises avant d'arriver dans ce far-west provençal où l'on devait sans doute s'asseoir encore par terre.

On se souvient aussi qu'une réparation chez un garagiste était plus longue pour une voiture immatriculée 57. L'amertume des Provençaux, qui avaient vu la quasi-totalité des emplois qualifiés attribués à d'autres, qui avaient vu 350 logements de la ZUP de Martigues qu'ils attendaient, réquisitionnés pour les nouveaux arrivés, l'amertume est aussi un souvenir.

Mais ce qui est une réalité, c'est que les augmentations ont été mangées et au-delà par les prix des logements en Provence, et ce qui est une crainte, c'est qu'à Solmer son n'arrivera pas à la retraite.

Les raffinements d'une usine ultra-moderne : quand la technique justifie tout

« Dans l'usine l'ambiance n'est pas la même que là-haut ». Les travailleurs découvrent à Solmer, surtout ceux venant des usines les plus anciennes comme Micheville, l'omni-présence d'un encadrement, le poids d'une hiérarchie justifiée d'emblée, comme une nécessité technique. Alors que sont subtilement confondus ou juxtaposés, les rôles représentatifs et les rôles techniques.

Certes, l'usine de Fos est grande, le travail est très parcellisé, très spécialisé ; certes, la préparation du travail demande l'intervention de techniciens ; cependant plusieurs travailleurs feront le compte avec nous, et il sera difficile.

Pour un des services du sec-

teur « finissages » du laminoin, un travailleur comptera 9 chefs, adjoint, adjoint de l'adjoint et autres assimilés, dont 4 chefs directs pour... 11 ouvriers d'un poste !!! (voir encart) A Micheville, au-dessus de lui, il y avait un chef de service, un ingénieur, un contremaître de tournée. C'est tout.

Sa femme dira en plaisantant : « quand je rencontre des femmes du personnel Solmer, leur mari est toujours chef ! »

Non, à Solmer, tout le monde n'est pas chef ; mais ceux qui le sont soufflent en permanence un air vicié de fausse ou vraie promotion. Les brochures bien léchées « *Solmer Revue* » de la direction diffusent à longueur de pages les organigrammes fabuleux de ceux qui se sont fait un nom. Solmer, nous dira un travailleur des transports, « c'est une usine para-militaire » où pululent les colonels, commandants et autres moins gradés en retraite, et pas seulement à la surveillance. C'est un groupe de

l'AOP (Action Ouvrière et Professionnelle de Chirac) fort de 150 à 200 membres qui, sous couvert de sigles syndicaux et avec locaux et matériel de la direction, repèrent, fichent, sanctionnent les travailleurs les plus combattifs.

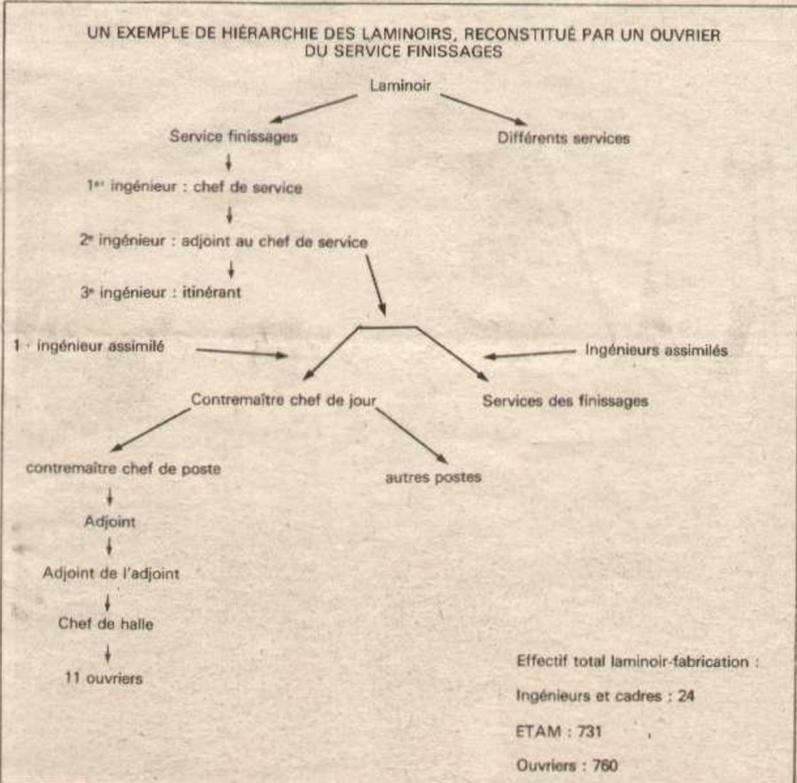
Et pourtant... ils luttent !

Ils, ce sont d'abord les hauts fournistes, les gars de la préparation des charges, ceux de la centrale soufflante, plus récemment les aciéristes. Pas seulement eux sans doute, mais les travailleurs de ces secteurs sont depuis la mise en service du premier haut fourneau, au printemps 1974, les plus combattifs, ceux qui démarrent quand il y en a à ras-le-bol.

Etre fondeur, posté, à Solmer ou dans une autre usine sidérurgique, c'est faire un travail de forçat. Comme les écrivains Somafer. Ce sont des conditions de travail qui usent et marquent des hommes définitivement. (Voir QdP n°933 « *Cet acier qui use les hommes* »). Et pour un salaire qui tout compris tient entre 4 000 et 5 000 F par mois, moins de 4 000 pour certains. Alors, face aux rumeurs « A Solmer, ils n'ont pas à se plaindre, ils gagnent bien leur vie », ils s'insurgent. Ils détaillent leur feuille de paie, enlèvent la prime de poste, le salaire de base est, comme nous le dira l'un d'eux, celui d'un employé municipal. Au total, ils gagnent plus, mais à quel prix ! Alors, ils demandent qu'au moins, pour ce travail insensé, on ne rogne pas année après année sur leur niveau de vie.

Le 28 février, les hauts fournistes démarrent la lutte, comme ils avaient démarré en janvier 1976 lors de la première grande lutte à Solmer ; les jours qui suivent, les sanctions dégringolent : mises à pied, sommations par huissiers... puis ce sera le lock-out, les licenciements de délégués.

Plusieurs travailleurs d'autres secteurs le diront : « Si le patron n'avait pas décidé le chômage technique, puis les licenciements, on ne s'y serait pas mis ». Ils s'y sont mis, parce qu'avec le lock-out « les patrons veulent récupérer le droit de grève » et ça n'est pas supportable. En 1976, ils ont supporté, en 1979, ils ne supportent plus. Leurs femmes non plus. Elles aussi ont découvert le chômage technique avec Solmer. Elles n'imaginaient pas que « ça pouvait se passer comme ça ».



Près de 6 ans déjà que Solmer a démarré. Les travailleurs mutés, déplacés volontaires ou nouveaux embauchés dans une des usines sidérurgiques « les plus performantes » d'Europe, n'attendaient certainement pas que les capitalistes leur offrent autre chose que la dureté du travail de production de l'acier que beaucoup connaissaient déjà. Mais ce qu'ils pouvaient espérer du moins, c'était la sécurité de l'emploi et un niveau de vie qui justifie leur déplacement, l'abandon de régions où ils avaient vécu. Or

Solmer n'échappe pas au plan de restructuration des maîtres de forges. A Fos, on ne liquide pas comme à Longwy ou à Denain, mais on pousse les cadences, on augmente la production sans augmenter les effectifs, on maintient les salaires très en deçà de la hausse du coût de la vie... et chacun se demande si cela va s'arrêter là. A Fos on vit ce qu'un délégué appelait (voir QdP N° 921) la face cachée de la restructuration. Quels étaient les espoirs des familles en

arrivant, les raisons de leur venue ? Qu'ont-elles trouvé et comment voient-elles l'avenir aujourd'hui ? Nous avons interrogé de nombreux travailleurs dans les cités collectives ou individuelles de l'Etang-de-Berre, nous avons aussi demandé à leurs femmes comment elles voyaient ces années passées. Et bien sûr nous leur avons demandé leur point de vue sur la lutte qui vient de se dérouler. Certains étaient tout à fait dans le coup, d'autres peu, d'autres pas.

10 ANS A SOLMER : DES ESPOIRS A LA LUTTE

Nous ne trouverons personne pour justifier le lock-out de la direction, même chez ceux qui attendaient la reprise, même chez ceux qui voyaient dans le noyau combatif « quelques excités ». Ce que certains pensaient au fond ? Qu'importe ! Qu'une telle position ne puisse être défendue à haute voix est déjà un signe des temps.

Et pourtant... ça dure !

Du groupe mobilisé sur les conditions de travail et de salaire à ceux qui refuseront le lock-out et entreront en grève, les travailleurs se retrouveront quelques centaines ou dépasseront le millier, dans les actions ou les assemblées générales. « Ce n'est pas la messe », remarquent préoccupés ceux qui sont le plus dans le coup. Non, et pourtant ! Cette lutte engagée durant deux mois et demi étonne par sa durée, par son cheminement difficile entre l'efficacité et l'isolement.

Les fondeurs puis les aciéristes ont fait mal aux patrons de la sidérurgie. L'efficacité, c'est d'abord ce qui s'est passé dans l'usine, la désorganisation de la production, les heures de débrayages ici ou là qui suffisent à

perturber plusieurs jours de production.

La fonte vidée par terre parce que les fondeurs refusent d'arrêter, parce que les aciéristes refusent de continuer. Pendant 8 jours, les travailleurs feront fonctionner seuls un des plus grands hauts-fourneaux d'une des usines les plus modernes d'Europe. Il faut le faire. C'est avec une admiration immense et sans phrase qu'un fondeur nous parlera du délégué qui dirigeait les opérations.

Ce que les maîtres de forges n'ont pas pu supporter, ce que le gouvernement ne peut supporter, car tous sont convaincus que les décisions se prennent au plus haut niveau entre gouvernement et Directoire, ce sont ces actions. Des actions qui à la fois mettaient à mal les records de production de l'usine « la plus performante » et à la fois contestaient aussi radicalement leur autorité, à un moment où ils tentent de résister aux coups de boutoir portés par les travailleurs de plusieurs régions sidérurgiques en France.

Car pour les travailleurs interrogés, dans le coup ou pas, si ça dure, si bon nombre de ceux qui sont sur la touche patientent, c'est aussi parce qu'il y a Longwy, Denain, Dunkerque. L'ambiance n'est plus la même

qu'en 1976. Les sidérurgistes se sont mis en marche et c'est une donnée qui compte.

Et pourtant ! Les téléphones familiaux fonctionnent mieux que les téléphones syndicaux. C'est par un parent, un ami qu'on apprend ce qui se passe en Lorraine, à Dunkerque et c'est à eux que l'on transmet ce qui se passe à Solmer.

Là, les travailleurs ne comprennent pas pourquoi, au moins par une large information, les luttes des sidérurgistes ne s'appuient pas davantage les uns sur les autres. Et les « mais eux, ce n'est pas pareil » ne convainquent personne.

... Et avec des difficultés !

L'isolement c'est la difficulté à organiser ce qui se passe en dehors de l'usine. Les grands moyens d'information ont fait un silence quasi-total sur la lutte à Solmer. Le samedi 2 juin, les journalistes de la télé se réveillaient pour annoncer... la reprise. Dans les villes proches de Fos même, c'est tract par tract que les travailleurs ont dû informer la population qu'il y avait un conflit à Solmer. Noyés dans des villes occupées à autre chose (voir QdP de jeudi sur le logement), les sidérurgistes ont du mal à construire une puissante solidarité autour d'eux.

C'est tardivement, pensent certains travailleurs, que les Solmer en lutte ont entrepris des actions extérieures. Forme nouvelle de lutte, qui demande une minutieuse préparation, ces actions doivent à la fois, ou tout à tour populariser la lutte et gêner la bourgeoisie.

Toutes n'ont pas eu l'efficacité nécessaire, pensent les plus déterminés. C'est par centaines, pour ne pas dire plus, que les travailleurs quittaient le meeting suivant « la marche sur Solmer », se demandant ce qu'ils étaient venus faire là.

Dans les cités, une autre question surgit : « Pourquoi n'a-t-on pas organisé les femmes ? » Il est sûr qu'un certain nombre d'entre elles attendaient. Dans une lutte dure où les couples sont inévitablement boucoulés, leur mobilisation aurait pu être un facteur d'unité et leur énergie aurait été utile à la lutte. En 1976, outre l'occupation des bureaux à Solmer, elles avaient assuré bon nombre de tâches d'intendance.

Les grands moyens pour une reprise de la mesure de la trouille de la direction !

« Il nous a fallu un an pour

De nos correspondants

nous remettre financièrement de la grève de 1976 ». La grève avait duré 16 jours. Combien faudrait-il cette fois à des familles ouvrières pour s'en remettre ?

Et pourtant, c'est la direction qui a peur ! Le vendredi 1^{er}, au poste de nuit, la direction levait le chômage technique. C'est le lundi 11 que la totalité du personnel aura été rappelée. Il aura fallu à la direction 10 jours de reprise, secteur après secteur, en choisissant l'équipe de reprise pour chaque secteur et pour convocation individuelle, pour qu'elle arrive à refaire fonctionner son usine.

Préparant la reprise, les feuilles de paie étaient tombées avec 5 jours d'avance sur la date habituelle, quelques bureaucrates avaient travaillé les week-ends. La paie était minime, nulle ou négative, celle de juin lui ressemblait.

Les cadres faisaient des heures supplémentaires pour aller voir les travailleurs à domicile et quand ils le pouvaient, faisaient signer des feuilles d'avance de 1 000 F contre l'engagement de la reprise.

Des travailleurs sortant de stages de formation étaient informés qu'ils n'auraient leur promotion qu'à la reprise du travail !

Les banques, si généreuses, pour accorder des prêts à la construction, refusaient sur ordre un découvert sur les comptes des familles.

Et pourtant ! En 10 jours de reprise progressive, ce sont les aciéristes qui barrent les voies pour empêcher l'accès des cigares de fonte à l'aciérie, des débrayages entre autres à la préparation des charges, des gars dans tous les secteurs qui travaillent au ralenti, voire pas du tout. Et lundi, c'est le dépôt de cahiers de revendications avec un ultimatum donné à la direction par les aciéristes : si leurs revendications ne sont pas satisfaites, de nouvelles actions démarrent.

La direction à la trouille, elle a raison ! « Si à la suite de nouveaux débrayages on prend un troisième lock-out, alors là, ça va péter ». C'est un fondeur qui l'affirme. Car pour les fondeurs, entre autres, remettre un haut fourneau en marche après les charges d'arrêt, c'est un travail fou pendant 8 jours pour le n°1, pendant 15 jours pour le n°2.

La direction comptait sur le découragement : c'est le dégoût et la colère que ressentent les travailleurs, avec une certitude : s'ils mettent l'arme au pied, la répression va tomber. En effet, les délégués licenciés sont rentrés avec leurs camarades, mais leur sort n'est pas réglé.

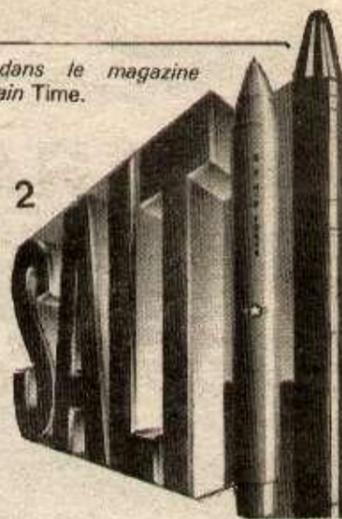
Les travailleurs de Solmer ont beaucoup perdu, mais ils ont gardé intact le droit de lutter !



Brejnev et Carter signent à Vienne l'accord SALT II 2

L'EUROPE N'A PAS VOIX
AU CHAPITRE

Dans nos prochaines éditions, la suite de notre dossier et nos commentaires sur la portée de la rencontre Brejnev-Carter.



Par Grégoire CARRAT

Au cours de la tenue du neuvième sommet américain qui se déroule à Vienne durant quatre jours, Brejnev et Carter doivent signer le deuxième accord dit de «limitation des armements nucléaires stratégiques» et également passer en revue d'autres dossiers brûlants de la situation internationale touchant à des domaines où se noue une rivalité accrue entre les deux superpuissances, telle la situation dans l'Océan indien, en Afrique, au Proche-Orient. Que la rencontre entre les chefs d'Etat des deux superpuissances, placés à la tête des plus formidables arsenaux de guerre de la planète, se déroule à Vienne, c'est-à-dire dans la capitale

d'un Etat qui, au siècle passé, dicte sa loi à l'Europe, mais qui n'a plus rien aujourd'hui d'une puissance, fait un peu figure de symbole. Le symbole du recul du poids de l'Europe dans les décisions internationales, une Europe dont la situation est marquée par la division entre les sphères d'influence des Etats-Unis et de l'URSS, et l'incapacité jusqu'ici de la Communauté des Neuf, qui comprend pourtant les trois principales puissances ouest-européennes — Allemagne, Grande-Bretagne, France — à définir pour sa défense et sa sécurité une attitude commune et indépendante vis-à-vis des deux superpuissances.

UNE POLITIQUE
DU RENONCEMENT

L'accord SALT I, signé en 1972, ne concernait que les armements nucléaires stratégiques susceptibles d'atteindre le territoire d'une superpuissance à partir du territoire de l'autre ou à partir de sous-marins sur lesquels ces armements pouvaient être embarqués. Un tel accord «ignorait» les armements nucléaires susceptibles d'atteindre des pays tiers et les armements nucléaires stationnés hors du territoire des deux superpuissances, c'est-à-dire, mis à part les sous-marins, sur le continent européen. En limitant d'un commun accord leur système de défense anti-missiles, les deux superpuissances s'assuraient chacune de pouvoir infliger de lourdes pertes à l'autre au cas où celle-ci lancerait une attaque nucléaire contre le territoire de sa rivale. L'accord, qui sanctionnait l'émergence d'une deuxième superpuissance — l'URSS, consacrait ainsi entre les deux «grands» un «équilibre de la terreur» devant garantir la sécurité de leurs territoires mais n'offrant aucune garantie pour le territoire européen en-dehors d'eux, celui-ci se trouvant placé au contraire en situation de champ de bataille potentiel pour l'affrontement entre les superpuissances.

SALT II COMME SALT I

Comme le précédent accord, SALT II ignore les pays européens et la tentative de construction européenne des Neuf. Si, cette fois, les chefs d'Etats et de gouvernements européens ont été mis au courant du déroulement des négociations, et du contenu des accords, la mise au point de ceux-ci ne s'en est pas moins faite entièrement en-dehors d'eux. Comme avec SALT I, dans les nouveaux accords, seuls les armements nucléaires qualifiés arbitrairement de «stratégiques» pour leur capacité à atteindre le territoire d'une superpuissance à partir de l'autre, ont été examinés. Le débat qui s'est déroulé dans le cadre des négociations SALT II sur le bombardier soviétique «Backfire» ou le missile «de croisière» américain «Cruise» est significatif à cet égard puisque le point d'achoppement résidait dans le fait de déterminer si ces armes, lancées à partir de l'URSS (pour le «Backfire») ou à partir des USA (pour le «Cruise»), étaient ou non capables, par leur rayon d'action et leurs «performances», de menacer directement un des deux pays.

Autrement dit, les armements nucléaires susceptibles d'atteindre des zones vitales de l'Europe occidentale et orientale n'entrent pas dans le champ de l'accord. Pourtant, la totalité du potentiel de missiles nucléaires des USA et de l'URSS est capable de toucher l'Europe, qu'il s'agisse des armes dites «stratégiques» ou de celles baptisées «euro-stratégiques» parce que, par leur portée, elles ne sont redoutables que sur le continent européen.

L'EUROPE ABSENTE

Les accords SALT, aujourd'hui comme hier, témoignent d'un cynisme achevé de la part des USA et de l'URSS à l'égard des pays européens, en considérant a priori que leur sécurité doit dépendre du bon vouloir de Washington et de Moscou et des aléas de leurs politiques. Que Brejnev et Carter puissent traiter seuls, en tête à tête, de sujets dont dépend la sécurité de tout un continent et la paix mondiale, souligne assez la position secondaire dans laquelle se trouvent placés aujourd'hui les pays européens face aux ambitions des deux grandes puissances et aux moyens qu'elles déploient pour les faire valoir.

Si, en ces temps d'élections européennes, certains discours de dirigeants ouest-européens évoquent la possibilité pour une «entité européenne» de jouer un rôle plus important dans le monde que celui dévolu à chaque pays européen pris isolément, leurs propos se heurtent au poids de certaines réalités. Ainsi, pour ce qui concerne l'Europe occidentale, en aucune circonstance, depuis le traité de Rome de 1958, instituant le Marché commun, aussi bien que depuis 1973, date de la déclaration dite «d'identité européenne», l'Europe des Neuf n'a parlé d'une seule voix, et n'a agi d'un même mouvement, en vue de la mise sur pied d'une politique européenne de défense, indépendante des superpuissances. La déclaration de 1973 a souligné la dangereuse inconsistance qui se manifestait en matière de politique de défense, au sein des bourgeoisies ouest-européennes, celles-ci affirmant, un an après la signature de SALT I qui plaçait l'Europe en situation d'otage des USA et de l'URSS, s'en remettre au «parapluie nucléaire» américain. Ceci alors même que les Américains, en signant SALT, signaient des accords qui ne leur offraient des garanties que pour leur propre territoire.

Le point 8 du document adopté au sommet européen de Copenhague, le 14 décembre

1973, indiquait : «Ceux qui sont membres de l'Alliance atlantique considèrent qu'il n'y a pas actuellement d'alternative à la sécurité qu'assurent les armes nucléaires des Etats-Unis (souligné par nous) et la présence des forces de l'Amérique du Nord en Europe».

Ainsi, d'un commun accord, les gouvernements d'Europe de l'Ouest proclamaient qu'ils entendaient s'en remettre, pour leur politique de défense, à l'OTAN et, explicitement, au leadership américain. Pour la plupart des bourgeoisies ouest-européennes, cela n'était pas une nouveauté, mais, la déclaration commune donnait à cette attitude une solennité particulière et surtout, elle traduisait une relative unité de vues acquise avec la prise de position française. En effet, Pompidou, alors président de la République, fut partie prenante de la «déclaration d'identité européenne». Cet épisode marquait une renonciation à toute élaboration proprement européenne d'une politique de défense, renonciation qui ne s'est pas démentie depuis. C'était aussi l'échec du rêve gaulliste de mise sur pied d'une puissance militaire européenne fondée notamment sur l'arme nucléaire française et la capacité militaire conventionnelle de l'Allemagne, l'échec y compris de toutes les tentatives pour que s'affirme au sein de l'Alliance atlantique ou en relation avec elle, une relative autonomie par la concertation militaire entre membres européens de l'OTAN. La réintégration de la France, en 1976, dans le groupe des Programmes de l'OTAN, sans qu'elle puisse signifier une réintégration totale dans l'OTAN ni un alignement pur et simple de l'impérialisme français sur les Etats-Unis, est venue souligner encore cet échec des tentatives d'élaboration d'une politique européenne de défense qui soit relativement indépendante.

UNE FAIBLESSE MAJEURE

Cette incapacité des gouvernements européens rend illusoire toute prétention à une politique étrangère commune. Au lieu de cela on a assisté à une assez grande cacophonie, comme en a témoigné le sommet de la Guadeloupe, en janvier 1979, réunissant autour du président américain les chefs d'Etat et de gouvernement de France, de Grande-Bretagne, et d'Allemagne, à propos des problèmes de défense. On vit en effet le président français, face au projet soviéto-américain de négociation SALT III devant porter sur

Les exclus de l'accord SALT

L'ensemble du potentiel nucléaire soviétique et américain qui est stationné en Europe n'est pas couvert par l'accord. Or, en dehors des armes nucléaires dites tactiques, parce qu'utilisables sur le champ de bataille, dans des affrontements de type conventionnels, limités, il existe, entreposée sur le sol européen, une importante quantité d'armes dirigées, côté soviétique, sur les centres vitaux des pays ouest-européens et, côté américain, sur les centres vitaux des pays de l'Europe de l'Est et de la partie européenne de l'URSS. Ces armes appelées auparavant «missiles tactiques» sont de plus en plus couramment désignées comme «euro-stratégiques». Du côté américain, cela représente environ 7 000 têtes nucléaires et du côté soviétique, 3 500.

Ce domaine est le théâtre d'une rivalité particulièrement active qui s'est accélérée ces deux dernières années. En 77, l'URSS commençait à déployer un missile mobile à tête multiple de portée suffisante pour atteindre n'importe quelle zone européenne. Ce missile SS 20, non soumis à SALT II, est dérivé d'un grand missile intercontinental, armement «stratégique» que les Soviétiques n'ont pas encore jugé nécessaire de développer. Le SS 21, variante encore plus puissante du SS 20, commence à être déployé en Allemagne de l'Est. De leur côté, les USA ont prévu le déploiement de nouvelles fusées Pershing, à têtes multiples.

Ainsi, USA et URSS disposent chacun en Europe même, d'arsenaux nucléaires supérieurs à ceux de la France et de l'Angleterre réunies et qui ne sont pas inclus dans les accords SALT II.

l'ensemble des dispositifs nucléaires présents en Europe mais, ayant entre autres inconvénients, de vouloir faire dépendre l'avenir de la force de frappe française des accords USA-URSS, opposer un projet de conférence européenne portant sur la totalité des armements en Europe, donc pas seulement nucléaires, en arguant notamment du déséquilibre qui existe, en ce qui concerne les forces conventionnelles, au profit de l'URSS et du Pacte de Varsovie. On vit le premier ministre britannique, Callaghan, souhaiter au contraire l'ouverture rapide d'une conférence SALT III et ignorer la position française. Le chancelier allemand lui, qui manifestait son intérêt pour la proposition française, ne souffla mot de la négociation SALT III, mais il rejoignait la Grande-Bretagne pour approuver chaudement SALT II, ce dont s'abstenait Giscard, et il se singularisa par un ardent plaidoyer pour le déblocage de la conférence de Vienne sur la réduction des forces dans le centre Europe, à laquelle, depuis l'origine, le gouvernement français est hostile. Cette dispersion qui reflétait une diversité de situations politiques, historiques et géographiques par rapport à chacune des deux grandes puissances, révélait une faiblesse majeure de la construction européenne.

Dans la mesure où sur aucun des problèmes de sécurité du

continent il n'existe de véritable position européenne, lorsque la sécurité de la totalité du continent est en jeu, les pays européens sont fortement tributaires des accords entre Moscou et Washington qui déterminent ainsi le cadre dans lequel les pays européens se voient contraints de définir leur politique.

L'accroissement des arsenaux nucléaires américain et soviétique, qui n'a fait que s'intensifier depuis SALT I, a traduit l'exacerbation de la rivalité des superpuissances. SALT II, qui sanctionne cette évolution, réaffirme aussi la volonté des superpuissances de tenir leurs territoires à l'abri d'un conflit nucléaire, quoique l'URSS, qui ne se contente pas de la parité nucléaire qu'elle a obtenue avec les USA, n'entende pas s'en tenir à l'état de choses existant et vise aussi à remettre en cause en sa faveur «l'équilibre de la terreur». Mais, en tout cas, avec SALT II, aucune garantie n'est donnée à l'Europe, où l'exacerbation de la rivalité des USA et de l'URSS se traduit sur le plan nucléaire par l'installation par ces deux puissances de nouveaux dispositifs en Europe, en-dehors de leurs territoires. Ainsi, SALT II, loin de préparer la paix, revient à détourner vers les pays européens la cible des préparatifs nucléaires des superpuissances, sans que les pays européens, pas plus ceux de l'Ouest que ceux de l'Est, n'aient voix au chapitre.

NICARAGUA : «L'OFFENSIVE FINALE» DES SANDINISTES

L'insurrection déclenchée par le Front Sandiniste il y a 15 jours semble être à un tournant décisif. Alors que le Front a lancé un appel à «marcher sur la capitale pour l'offensive finale», ses combattants ne sont plus qu'à 1 kilomètre du bunker de Somoza. A Washington, l'inquiétude va grandissant, on presse le dictateur de «réfléchir» à une «solution politique» et le secrétaire d'Etat américain souhaite la réunion de l'Organisation des Etats Américains pour examiner une «solution à la crise nicaraguayenne». De plus en plus isolé, Somoza reproche aux Etats-Unis de ne pas l'aider dans «sa lutte contre le communisme», tandis que le Pérou a rompu ses relations diplomatiques avec le Nicaragua et de-

Comment vit actuellement le peuple nicaraguayen, ceux qui ne participent pas directement aux combats ?

— La justice brille par son absence. A Managua, il y a un quartier appelé la «Côte du plomb». Chaque jour on y découvre des cadavres. Jusqu'à maintenant ces morts mystérieux n'ont pas eu de réponses... Beaucoup de gens sont désespérés... Il y a des villes qui ont été pratiquement détruites. Beaucoup de chômeurs souffrent vraiment de la faim. Personne n'a les moyens d'acheter des médicaments...

Comment voyez-vous l'avenir si le Front sandiniste échoue ?

La répression somoziste s'accroîtra. Si le Front gagne, je crois qu'il y aura inévitablement une certaine période d'anarchie. Il faudrait tendre vers un gouvernement de coalition nationale. La reconstruction matérielle et morale de mon pays sera une lourde tâche.

La guerre actuelle est-elle une guerre juste ?

Cette guerre est une

guerre qui s'oppose à la violence, et la contre-violence est juste face à une situation d'injustice permanente, quand on a épuisé tous les moyens pacifiques et quand il est prouvé qu'ils ne changeront rien à la situation. Personne ne doit juger de la même façon la violence institutionnalisée de ceux qui ont le pouvoir, avec la violence de ceux d'en bas, qui est une contre-violence. Nous ne devons pas juger le guérillero comme un terroriste.

Croyez-vous Somoza capable d'abandonner le pouvoir ?

Je ne le crois pas. S'il a dit qu'il resterait jusqu'en 1981, il ne s'en ira que par la force. Je le connais bien, sa soif de pouvoir est immense... La majorité d'entre nous sous-estime la capacité d'horreur et de destruction dont cet homme et sa garde nationale sont capables. Personne ne pensait qu'il serait capable de raser des villes entières, comme nous l'avons vu faire.

Assistons-nous à l'offensive finale ? Croyez-vous que la victoire du Front sandiniste est imminente ?

A mon avis, nous som-

mandé son exclusion de l'OEI. A Mexico, la commission Presse et Information du Front Sandiniste révèle que l'état-major de la Garde nationale préparerait un coup d'Etat pour «instaurer un régime de type somoziste sans Somoza» soutenu par les Etats-Unis.

Nous publions ici à titre de points de repère des extraits d'une interview accordée il y a une semaine au journal espagnol *El País* par une personnalité religieuse progressiste : l'archevêque de Managua, connu pour ses prises de position contre le régime de Somoza.

F.R.



mes à un moment où les forces s'équilibrent*. A moins d'un événement important, imprévisible, la lutte va s'amplifier. Il faut tenir compte que les pays capitalistes ont très peur d'un changement au Nicaragua.

* C'était il y a une semaine.

Nouvelles d'Irlande

Lutte armée au Nord, grèves au Sud ont marqué la période des élections européennes en Irlande. Les résultats définitifs confirment les pronostics, à savoir un recul important pour le parti au pouvoir Fianna Gaël, au profit des partis bourgeois d'opposition Fine Gaël et Parti Travailleur irlandais : le Fianna Fail a seulement 5 sièges (aux élections législatives de 1977 il avait obtenu 56,76 % des voix), le Parti Travailleur qui a fait un bon score à Dublin a 4 sièges (aux législatives de 1977 il obtenait 11,5 %) tandis que le Fine Gaël a 4 sièges (il obtenait 29,5 % des voix en 77). 2 sièges sont allés à 2 candidats «indépendants». Au Nord, 2 unionistes : Paisley et Taylor et un catholique : Hume du SDLP sont élus.

Chaque jour les communiqués militaires de la résistance confirment l'analyse du document 37 des services secrets britanniques qui reconnaissent la valeur des volontaires de l'IRA provisoire, leur implantation parmi la population et aussi le fait qu'ils étaient engagés dans une lutte prolongée. L'offensive républicaine vise à désorganiser l'économie de l'Irlande du Nord, ses institutions sociales et à paralyser progressivement les forces de répression qui ne sont aujourd'hui en sécurité nulle part et paraissent dépassées par l'efficacité logistique de la résistance. Le 14 mai la caserne de North Howard Street, à Lower Falls, West-Belfast était atteinte par des tirs de fusil. 4 membres de l'Ulster Defense Regiment ont été tués le 5 juin à Belfast, devant leur Quartier Général. Quel était le but recherché par les autorités britanniques en relâchant les deux «blanket men», John Derry le 25 avril et Kieran Nugent le 11 mai ? Le Sinn Fein l'a interprété comme une victoire politique ainsi que la population républicaine qui les a fêtés à Belfast le 13 mai par une immense manifestation. C'est l'échec de la tentative britannique de criminalisation de résistance à l'occupation britannique. Victime à 15 ans de 6 attentats successifs en 1973, interné entre février et novembre 1975, condamné à 3 ans d'emprisonnement en septembre 1976, Nugent est un symbole de la résistance irlandaise. C'est lui qui le premier a engagé à Long Kesh la lutte pour le statut politique en refusant depuis deux ans et demi le port de l'uniforme carcéral. Aujourd'hui, 300 à 400 prisonniers vivent nus sous les couvertures et font la grève de l'hygiène. «Nous avons fait comprendre au monde qu'il y avait une situation de guerre au Nord et que des prisonniers politiques étaient internés quoi qu'en aient dit les Britanniques» a déclaré Nugent. Celui-ci qui continue la lutte de l'extérieur, a dénoncé la machine de guerre anglaise et ses collaborateurs dont le SDLP (Social Democratic Labour Party), le Peace movement (le mouvement des femmes pour la paix, allié à une partie de la hiérarchie du clergé catholique). Le peuple irlandais remporte donc des victoires au Nord. Il en est de même au Sud.

LE FIANNA FAIL DANS L'IMPASSE

La politique du gouvernement de Lynch est contrée vigoureusement par la classe ouvrière qui a rejeté l'accord social négocié avec les dirigeants de l'ICTU (Irish congress of trade unions) le 23 mai. Les travailleurs estimaient que les 15 % d'augmentation promis pour les 15 mois à venir sont insuffisants. Le taux d'inflation est officiellement de 15 %. Comme le fait remarquer le Sinn Fein provisoire, la hausse des prix a été de 11 % dans les 9 derniers mois et l'on prévoit 15 % de plus d'ici février 1980. Le prix de l'essence vient d'ailleurs d'être majoré de 11 %. Plusieurs syndicats dont ceux du bâtiment et de l'enseignement exigent donc de 25 à 30 % d'augmentation de salaire, rejoignant les 13 000 postiers actuellement en grève illimitée. Des grèves éclatent ici et là : les éboueurs fin mai. Face à cette situation, le gouvernement est tenté d'employer la force. Début mai, on voyait des land-rovers chargées de militaires en armes traverser le centre de Dublin, vision rappelant fâcheusement Belfast. Certains conseillaient à Lynch d'employer l'armée contre les grévistes. Le 9 mai la Gardaï (police du Sud) a violemment attaqué des piquets de grève de postiers, blessant grièvement un travailleur. Il faut ajouter qu'outre ces conflits sur les salaires, la politique fiscale de Fianna Fail mécontente une grande partie de la population, que ce soient les salariés qui veulent une réforme fiscale ou la paysannerie qui la refuse.

Paddy Mc LAUGHLIN

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



Demande de contact avec le PCR ml

Nom, prénom
Profession
Adresse

Envoyez au Quotidien du Peuple BP 225,
75 924 Paris Cedex 19

Réunions - Débats sur la Chine

● Villeurbanne

Après un séjour d'un mois en Chine, un membre de la délégation du PCR ml participera à une soirée-débat organisée par les cellules de Villeurbanne du PCR ml, le débat permettra d'approfondir les questions telles que : les 4 modernisations, la bande des Quatre, le conflit avec le Vietnam, la Chine à la mort de Mao. Pendant la soirée un montage-diapo et une exposition seront présentées au public.

LUNDI 18 JUIN A 20 H 30. Annexe du Palais du Travail de Villeurbanne - Salle 31

Communiqué du PCR ml de Villeurbanne

● Créteil

Avec un membre de la délégation du Parti Communiste Révolutionnaire (marxiste-léniniste) de retour de Chine Populaire (montages-diapos, brochures, etc.)

Le 22 juin à 20 h 30
au 17 rue Emmanuel Chabrier
(Salle sous le centre social Kennedy)

ROMANTISMES : QUAND LE XX^e SIECLE PREND LE XIX^e POUR ALIBI

De nos jours, au supermarché des idées bourgeoises, nous voici invités à choisir entre le romantisme radiophonique de l'ineffable Gonzague Saint-Bris, celui plus cultivé d'un Le Bris — passé avec armes et bagages de la Cause du Peuple à celle de la bourgeoisie — et celui plus confortable de l'inévitable Edern-Hallier. Un point commun pourtant : le monde est bien triste, Mai 68 bien loin, et la gauche n'est pas au pouvoir... «*En ce mois de mai 78, écrivait l'un d'entre eux, comment nier que l'époque s'est décidément faite étrangère à toutes nos espérances.*»

Lutter ? A quoi bon ! «*Ne commençons-nous pas à vivre sur les ruines des dernières idéologies révolutionnaires ?*» Il ne reste que le cri, la protestation élégante et lyrique, l'exaltation individuelle du «*désir*», le retour à Dieu.

Bien entendu, il ne faut surtout pas surestimer ce «*nouveau romantisme*». Fruit de la crise idéologique de la petite bourgeoisie, il n'est finalement qu'un avatar de la «*Nouvelle philosophie*». Néanmoins, il constitue pour nous une occasion d'examiner le romantisme et, surtout, de tenter de le situer historiquement.

geoisie a toujours privilégié les formes du romantisme peu dangereuses pour l'ordre. Ce courant s'incarne chez Chateaubriant, Vigny et Hugo, dans sa première période, en Allemagne chez Novalis et Schlegel, en Angleterre chez Burke, Coleridge. Tous répudient la philosophie des Lumières. Encore cette opposition est-elle surtout dirigée contre ses idées mécanistes et ses simplifications optimistes. Mais très rapidement, une nouvelle génération se mêle à la première. Incapable de discerner les prémisses d'une société nouvelle, elle ne peut se rallier à nulle cause, nulle force ayant un avenir réel. La classe ouvrière émerge à peine, il n'y a encore que la bourgeoisie à laquelle on ne croit plus. C'est le moment des élégies, du spleen, des rages sans objet, du refus

sans perspectives. On se borne à recenser et idéaliser certains traits positifs : transparence des rapports sociaux, unité de la personne humaine, stabilité du corps social.

On peut noter, par ailleurs, que d'autres affirment des conceptions plus progressistes et font même preuve d'une solide santé : les héros de Stendhal n'engendrent pas la mélancolie et le poète allemand Heine écrit : «*Peut-être est-ce le dégoût du culte de l'argent qui sévit aujourd'hui, l'horreur inspirée par le froid visage de l'égoïsme qu'ils voient tapi en tous lieux, qui a amené certains poètes de l'école romantique allemande dont les intentions étaient honnêtes à chercher refuge contre le présent dans le passé et à invoquer le retour au Moyen-Age.*»

«Je porte mon cœur en écharpe»

En bouleversant les rapports de production féodaux, la bourgeoisie a fait surgir l'individu libre et solitaire. Sous l'ancien régime, l'homme échappe à la contingence. Il est avant tout membre conscient d'une collectivité constituée, d'une corporation, d'une classe. Le rang intervient comme intermédiaire dans les relations avec les autres. Dans la formation sociale capitaliste, au contraire, l'individu est seul, face à la société. Tout naturellement, cette situation va favoriser la prise de conscience de soi. Chacun se ressent comme une entité originale mais irréductiblement solitaire.

C'est là une situation qui va être vécue de façon complexe et contradictoire. La découverte du moi donne naissance à toute une littérature

autobiographique et lyrique dans laquelle on prétend bien souvent distinguer une des caractéristiques du mouvement romantique. Le poète explore avec complaisance sa subjectivité. Il se met en scène, s'analyse, chante ses meurtrissures et sa désespérance. Il se complait dans sa tristesse, étale sa langueur et confesse son incapacité à agir : il refuse un monde qui n'a pas tenu ses promesses sans pour autant parvenir à donner corps à ce rejet.

D'autres fois le sentiment du moi peut impulser une attitude plus dynamique. Les personnages de Stendhal et de Balzac sont conquérants. Ils pensent que vivre vaut la peine. Ils parcourent le monde, l'investissent et bien souvent s'y brisent.

Peuple mystique et peuple en lutte

Dans sa protestation contre le monde capitaliste, dans sa nostalgie d'une unité sociale perdue, le romantisme va tout naturellement rencontrer le peuple. «*Le romantisme, écrit l'un de nos romantiques, ce fut d'abord la tentative folle, mais déterminée, d'inventer un nouveau concept et une nouvelle définition du peuple.*» Mais ce peuple-là n'a rien à voir avec «*les masses populaires de la raison politique*». On s'en doute ! En effet il s'agit essentiellement d'une entité homogène et mystérieuse, douée d'une «*âme*». C'est un peuple débarrassé de toute influence de classe, pourvu d'une spontanéité créatrice dont on sait peu de choses, mais dont on dissèque les productions. On cherche en elles la fraîcheur de l'esprit populaire qu'on se plaît à opposer à la raison bourgeoise, à l'idéologie des Lumières. Cette quête prit une particulière importance en Allemagne : l'âme du mouvement est incontestable-

ment Herder. Poète et philosophe, il voit dans la langue le génie de chaque peuple. En France, rien de tel. A peine peut-on citer, pour mémoire, la «*Veine paysanne*» de George Sand.

Une telle conception du peuple peut sembler de nos jours bien réactionnaire : sans doute est-ce là ce qui plaît aux «*nouveaux romantiques*». L'idéalisation du peuple ne gêne plus guère la bourgeoisie, mais elle entrave toute manifestation de lutte des classes. Néanmoins, il s'agit d'examiner et d'apprécier un tel concept dans une perspective historique. Dans bon nombre de cas, la révolte romantique a rejoint les luttes de libération nationale. En Europe Orientale, en Italie, l'exaltation du peuple et du folklore est une arme pour soulever les masses. Le romantisme s'oppose alors au féodalisme et à la domination étrangère : c'est un romantisme de l'action. L'exaltation de l'individu y devient alors contestation des structures féodales.

L'Histoire, écrit Marx quelque part, ne se répète jamais sinon comme farce. Le romantisme est un mouvement qui submerge l'Europe dans les premières années du XIX^e siècle. Il constitue avant tout une protestation véhémement, confuse et souvent contradictoire contre le prosaïsme brutal d'un monde et d'une classe qui n'ont su tenir les promesses de 89.

Par Alain PARIS

Au XIX^e : les contradictions dans la bourgeoisie

Ainsi, le romantisme, comme nous l'annonçons plus haut, est multiple et parfois même contradictoire. Il prend des aspects et des significations différentes selon les périodes, selon les pays et les formations sociales dans lesquelles il surgit. Il est profondément lié à chaque situation sociale qui le voit naître. On n'est évidemment pas romantique de la même façon en 1800 qu'en 1848, en France qu'en Pologne.

Néanmoins, au-delà des particularités historiques et géographiques, il présente un certain nombre de caractéristiques qui en font un mouvement de révolte petit-bourgeois. Le mouvement romantique reflète les contradictions de la société capitaliste en plein essor. Il ne peut être que contradictoire car il traduit l'attitude d'une classe sociale consciente des limites qui lui sont imposées mais qui s'agrippe à un passé rassurant, qui rêve à l'avenir mais se tourne avec nostalgie vers ce qui n'est plus. Il constitue une protestation

passionnée contre les valeurs bourgeoises, mais son manque de perspectives le fait échouer dans le mysticisme, dans la fuite hors de la réalité et bien souvent dans la réaction.

Malgré tout, on peut penser que par certains aspects, le mouvement romantique a joué par son existence même un rôle positif. Ses grands concepts — l'Homme, le Progrès, l'Humanité, le Peuple — renvoient certes à l'idéologie bourgeoise. Mais le fait d'affirmer que l'Homme et l'Humanité restent à faire prend nécessairement une valeur critique. Le romantisme a contribué à mettre en évidence les contradictions et les insuffisances d'un système social que la classe au pouvoir voulait sans problèmes. Même si ce n'est qu'avec Marx et Engels qu'il sera possible d'analyser ces contradictions et de comprendre les possibilités de leur dépassement, il faut aussi conserver du romantisme l'image qu'en donne Delacroix : la liberté conduisant le peuple.



Du révolté Hugo...

Contre le machinisme

Tout d'abord, il importe de dépasser les souvenirs scolaires. Pour ceux qui ont fréquenté les lycées, le romantisme c'est une succession de clichés : les quatre grands : Lamartine, Hugo, Musset, Vigny ; des dates, la bataille d'Hernani, la parution de tel ou tel ouvrage... ; des images enfin : les jeunes filles en robe blanche, les feuilles d'automne, les lacs, les clairs de lune.

En fait, le romantisme, au-delà de ses aspects littéraires, que nous n'examinerons pas ici, est un phénomène historiquement situé qui affecte principalement la jeunesse bourgeoise et petite-bourgeoise européenne. C'est que l'Europe des premières années du 19^e siècle est en plein bouleversement. Mai dégage de la féodalité, elle voit néanmoins la nais-

sance de la grande industrie, du machinisme, la montée irrésistible de la bourgeoisie. En France, la révolution est bel et bien terminée. A la grande espérance de 89 s'est substitué l'appétit féroce d'une classe préoccupée avant tout par le profit. «*Enrichissez-vous !*» jette Guizot. C'est désormais le règne de la marchandise. On croyait le bonheur possible : «*une idée neuve*... et tout est «*noyé dans les eaux glacées du calcul égoïste*». C'est le temps des illusions perdues que prolongera bientôt la crise économique de 1827-1828. Pour certains, le passé devient idyllique, transparent. Marx analysera magistralement cette période dans *Le Manifeste du Parti communiste*, qui clôt idéologiquement le romantisme.

Une révolte réactionnaire

Le romantisme — peut-être faudrait-il dire les romantismes — doit être appréhendé comme un phénomène qui touche la plupart des pays européens. Malgré les différences qu'il présente d'un pays à l'autre, d'une période à l'autre, il a partout certains traits communs : un sentiment de malaise moral devant un monde froid et hostile avec lequel on refuse de s'identifier, un sentiment d'isolement, le souvenir vrai ou fictif d'une totalité per-

due, l'aspiration à une unité nouvelle et, plus exactement, à une unité sociale nouvelle.

Les romantiques : toute une jeunesse intellectuelle qui dit non au monde, et ce refus revêt des aspects complexes, selon les pays et les périodes. C'est d'abord une révolte réactionnaire : les vaincus de 89 se souviennent et cherchent leur ancrage dans le passé. Il s'agit là du visage le plus connu du mouvement. La bour-

...à l'ineffable Saint-Bris



Des faits qui ont marqué l'élection européenne chez nos voisins...

La diversité des situations intérieures des pays membres de la Communauté européenne, les profondes différences, d'un pays à l'autre, dans le rapport des forces entre les formations politiques, les nuances souvent très grandes — parfois des divergences importantes — entre les partis qui se réclament, par-dessus les frontières, d'une même famille politique, tout ceci limite considérablement la possibilité de tirer de l'élection du Parlement européen et de ses résultats, des conclusions qui se vouldraient globales, applicables indifféremment à chacun des pays de la Communauté des Neuf. On peut cependant observer quelques traits caractéristiques du scrutin des «européennes» de juin dans les différents pays.

D'abord en ce qui concerne la participation aux élections : elle aura été beaucoup plus limitée dans l'ensemble des pays européens, que ce qu'elle est habituellement dans ces pays, pour des élections nationales. Ce fort taux d'abstentions venait généralement au terme d'une morne campagne, la France étant sans doute le seul pays où le scrutin du 10 juin ait donné le prétexte à des polémiques aussi vives entre les grands partis bourgeois. Même des pays comme la Belgique, où le vote est obligatoire, où l'abstention, passible de procès et d'amendes, est habituellement insignifiante, ont connu des déficiences records (près de 20 % d'abstentions en Belgique). Le Danemark où l'on vote habituellement à 90 % des électeurs ins-

LA HIERARCHIE DES SALAIRES CHEZ LES ELUS...

Le montant des indemnités perçues mensuellement par les 410 députés du parlement européen varie en fonction de l'appartenance nationale, dans la mesure où ces indemnités sont à la charge des Etats, qui en fixent eux-mêmes le barème. C'est ainsi qu'un député luxembourgeois au parlement européen touche environ 3 360 F par mois, soit moins du quart de la somme allouée à un député français ou un député allemand qui, eux, se voient gratifiés d'une somme d'environ 17 500 F par mois. Entre ces deux extrêmes de l'échelle des salaires à l'assemblée de Strasbourg, on trouve le député irlandais avec 5 000 F par mois, le député britannique avec un peu moins de 5 300 F par mois, l'italien : 8 900 F, le Danois : 9 100 F, le Hollandais : 15 400 F, le Belge : 16 700 F.

Cette hiérarchie est «corrigée» dans certains cas par le non-cumul avec les indemnités parlementaires nationales : celui-ci s'applique aux députés français, allemands, belges, anglais mais pas aux danois, irlandais, hollandais ou luxembourgeois.

Il faut ajouter au «fixe», les indemnités nullement négligeables, de séjour et de déplacement, financées par le budget de l'assemblée européenne.

crits, a connu dimanche 52 % d'abstentions. Mais si la moyenne générale des abstentions se situe globalement, au plan européen, aux environs de 40 %, la disparité reste grande entre les pays : de la Grande-Bretagne, qui a connu près de 70 % d'abstentions, où les journaux du dimanche invitaient à écouter les résultats télévisés en se «branchant sur l'euro-bâillement», à l'Italie qui, une semaine après les législatives, s'est à nouveau rendue massivement aux urnes avec 86 % de votants.

DES GRANDS PARTIS SOUMIS A LA DEFIANCE DES ELECTEURS

Pour une part, ces abstentions ont manifesté dans plusieurs pays européens une défiance vis-à-vis des principales formations politiques bourgeoises. Ceci a été confirmé par l'importance des bulletins blancs ou «nuls» (exemple : plus de 11 % des votes en Belgique). Confirmation également par les scores obtenus par certaines petites formations.

A cet égard, le score obtenu par les écologistes en RFA ou en Belgique est significatif. Ainsi, en RFA, une partie des voix perdues par la coalition gou-

vernementale, SPD et libéraux, sont allées aux écologistes (3,2 %), qui ont aussi profité des divisions au sein même du SPD sur la question du nucléaire.

Autre exemple, l'Italie : tandis que l'extrême gauche obtient deux sièges sur les 81 attribués à ce pays dans le nouveau parlement européen, le parti radical en obtient trois. Le résultat confirme le phénomène déjà constaté aux législatives, avec le tassement de la DC et le recul du PCI, expressions d'une réticence croissante à l'égard d'une politique d'«unité nationale» qui a servi au renforcement de l'austérité et du chômage.

LES DIFFICULTES DES SOCIO-DEMOCRATES

Autre trait caractéristique : les abstentions ont souvent desservi prioritairement les partis socio-démocrates. L'exemple le plus flagrant en est la Grande-Bretagne, où le raz-de-marée apparent des conservateurs de Mme Thatcher, qui emportent les trois quarts des sièges attribués aux Britanniques, est dû en grande partie à l'abstention de l'électorat travailliste, particulièrement dans les grands centres urbains et industriels. Dans des proportions bien moindres, c'est vrai aussi en RFA.

Sans doute, les abstentions, quoique inégalement, touchent l'ensemble des grands partis, dans les différents pays européens. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le chef des chrétiens-démocrates allemands, Helmut Kohl, dont le parti CDU venait pourtant de sortir vainqueur des élections européennes en RFA, en remportant plus de sièges que la coalition gouvernementale,

Italie : similitudes d'une semaine à l'autre

L'Italie est sans doute des neuf pays du Marché commun celui où les résultats obtenus par les diverses forces politiques aux élections européennes ont été les plus proches des scores obtenus par ces mêmes forces dans les consultations à caractère national, en l'occurrence les législatives qui s'étaient déroulées une semaine plus tôt.

Une des raisons de ce phénomène tient sans doute au fait que les différents partis, en tout cas les grands partis bourgeois, ne se distinguaient guère entre eux sur la question de l'Europe. Si une des raisons officiellement avancées par le PCI de sa sortie, en janvier, de la majorité gouvernementale, avait été son désaccord avec la DC sur l'entrée de la lire dans le système monétaire des Neuf, il n'en reste pas moins que ce parti s'est constamment déclaré favorable à la construction européenne, y compris au renforcement des pouvoirs du Parlement européen et à l'élargissement de la CEE.

La comparaison entre élections nationales et européennes vaut d'autant plus en Italie que le nombre d'abstentions a été relativement faible. La similitude des «européennes» avec les législatives se retrouve dans les pertes confirmées pour le PCI et la DC, dans les gains du PS, dont l'un des députés à Strasbourg sera l'ancien directeur de la radio et de la télé tchèque, Jiri Pelikan, dans les gains aussi des petits partis centristes qui gagnent quelques % sur l'électorat de la DC. Comme pour les législatives, le Parti radical, bénéficiant de sa position de parti «central» ayant constamment mis en cause la politique de «compromis historique», puise dans l'électorat du PCI ; parmi ses élus au Parlement européen : l'écrivain sicilien Leonardo Sciascia, ancien «compagnon de route» du PCI.



Brandt avec Mitterrand, lors de la présentation des listes socialistes de la CEE, à Kirshberg : des «espoirs» qui ont été déçus...

SPD —parti libéral— reconnaissait dès lundi : «Vu la participation de 65 %, dimanche, contre 90 % aux législatives, les élections européennes n'ont pas la valeur d'un test».

Mais il reste que tout en évitant des comparaisons hâtives entre les résultats obtenus aux «européennes» par chaque parti et ses résultats lors de récentes élections nationales, notamment législatives, les difficultés et les reculs des

partis socio-démocrates apparaissent comme une donnée à l'échelle de l'Europe. Même si les partis appartenant à cette famille politique restent souvent puissants, avec en tête le SPD allemand, et sont encore au pouvoir en RFA, aux Pays-Bas, au Danemark, la social-démocratie européenne n'est pas aujourd'hui à son zénith. Alors qu'au Danemark, les socio-démocrates n'ont eu que trois élus au Parle-

ment européen, alors que la liste «anti-CEE», faisant campagne sous ce label, en obtenait quatre, au Luxembourg, ils se trouvent évincés du gouvernement par les législatives qui se déroulaient simultanément aux élections européennes. Aux Pays-Bas, alors qu'ils prétendaient ouvertement, de façon un peu téméraire, faire des élections européennes, un test de leur «popularité», ils ont dû déchanter, et les ouvriers et les jeunes de leur électorat ont selon les premières estimations, fourni un des plus gros bataillons des 42 % d'abstentionnistes de ce pays.

Grande - Bretagne : les champions de l'«euro-baillement»

«L'euro-bâillement», cette appellation donnée en Grande-Bretagne aux résultats télévisés des élections européennes, dimanche dernier, en dit long sur «l'enthousiasme» qu'a suscité en Grande-Bretagne le vote européen. Le parti travailliste, qui représente la pointe avancée du recul social-démocrate en Europe, a payé son discrédit suscité par son passage au pouvoir et sa politique d'austérité, il a payé aussi ses hésitations dans ses positions sur l'Europe, en alternance ou simultanément avec des positions franchement hostiles à la CEE, le tout ne pouvant que favoriser l'abstention de son électorat traditionnel. Dans certains bastions travaillistes, comme Newham, quartier populaire de Londres, les abstentions ont dépassé 80 % des électeurs inscrits. Une anecdote illustre assez la confusion qui régnait dans les rangs travaillistes quelques semaines après l'échec du Labour aux législatives : la destruction par les soins du parti de centaines de milliers d'affiches qu'il avait fait imprimer avec le titre : «Les travaillistes dans l'Europe». Ce titre jugé trop «européen» fut remplacé quelques jours avant les élections par le titre : «les travaillistes et l'Europe».

DES ELECTIONS QUI N'ONT RIEN CHANGE

Dans la plupart des pays européens, les travailleurs ne se sont guère mobilisés pour des élections européennes, dont le résultat, quel qu'il soit, ne pouvait modifier les données des problèmes auxquels ils sont confrontés. Ces élections ne changent rien à la domination capitaliste en Europe, aux atteintes aux libertés démocratiques sur le continent, elles ne changent rien aux pressions et aux menaces de guerre des superpuissances contre l'Europe. C'est par la lutte des prolétaires et des peuples d'Europe que cela peut changer.

RFA : de l'utilisation du nucléaire dans la querelle des partis

Les «verts» de RFA ont obtenu 3,2 % des voix, au plan national, lors des élections européennes, enregistrant des points beaucoup plus fortes en certains endroits : ainsi, dans la région de Gorleben, où le gouvernement allemand veut implanter une nouvelle centrale nucléaire, le score des écologistes est de 14,4 %. Une partie de ces voix ont été soustraites à l'électorat social-démocrate, où le courant «antinucéaire» s'est particulièrement affirmé après l'accident de Harrisburg aux Etats-Unis. De vifs affrontements à ce sujet, au congrès du SPD, en décembre prochain, sont d'ores et déjà prévisibles.

L'hostilité de Schmidt aux «antinucéaires» dans et hors de son parti, se trouve renforcée par la crainte de voir les chrétiens-démocrates exploiter toute mesure de renonciation au programme nucléaire. Or, les élections législatives en RFA auront lieu l'année prochaine et les préparatifs de ces élections préoccupent

déjà les partis beaucoup plus que le vote européen qui vient d'avoir lieu. Pour les sociaux-démocrates de RFA, une des chances de rester au pouvoir résiderait dans la confirmation des contradictions qui se sont manifestées ces dernières semaines chez les chrétiens-démocrates. Ces contradictions se sont affirmées autour de la rivalité entre deux hommes qui cherchent à obtenir l'investiture de leur parti pour la candidature au poste de chancelier. Un des deux rivaux est bien connu : c'est Strauss qui envisage de faire de l'aide bavaroise de la CDU l'ébauche de la création d'un nouveau grand parti, tenant d'une droite «musclée» ; il s'oppose à Ernst Albrecht qui joue la carte du langage libéral. Celui-ci s'est lui-même opposé au nucléaire en Basse-Saxe, dont il est le chef du gouvernement depuis trois ans, mais sans nullement mettre en cause son adhésion, d'un point de vue national, aux thèses dominantes dans son parti, en faveur du programme nucléaire.

CONFERENCE DE PRESSE DE STOLERU

Le nouveau projet de loi sur l'immigration VERS LES 300 000 EXPULSIONS DE TRAVAILLEURS IMMIGRES !

Fin mai, le parlement adoptait la loi Bonnet qui légalise l'expulsion des travailleurs immigrés et justifie l'arbitraire policier le plus total. Mercredi, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi qui vient notablement renforcer la politique d'expulsions massives décidée par le gouvernement, selon les besoins de l'économie !

Dans une conférence de presse qu'ils ont tenue à Paris, Stoléro et Boulin ont tenté de justifier ces mesures extrêmement graves.

Le projet de loi que Boulin puis Stoléro ont présenté dans son détail dans une conférence de presse, tenue jeudi à Paris, consiste d'abord à classer les travailleurs immigrés en deux catégories, à l'avenir :

— les «résidents ordinaires» c'est-à-dire la majorité des travailleurs immigrés qui vont être désormais sous la menace directe de l'expulsion ;
— Les «résidents privilégiés» qui, de par ce statut, voient leur séjour en France relativement protégé et se voient à l'abri plus ou moins de l'expulsion.

LE STATUT «PRIVILEGIE»

Traisons tout de suite de ce dernier statut «privilegié» : il ne sera donné qu'aux immigrés ayant 20 ans de vie en France (et au bout de trois ans aux réfugiés et certaines catégories : conjoints de Français). Il ne concerne donc à l'évidence qu'une minorité et est avant tout un moyen de division. Ce statut, qui n'a d'ailleurs rien de fondamentalement nouveau, a été tout particulièrement mis en avant par Stoléro, dans sa conférence de presse et a évidemment pour but de

faire passer le reste du projet de loi qui revient pour l'essentiel, à donner la possibilité au gouvernement d'expulser tout à fait légalement, selon les aléas de la conjoncture économique, n'importe quel immigré.

L'ASPECT DANGEREUX DU TITRE UNIQUE

Ainsi, le premier point

important du projet de loi Boulin est la mise en place d'un titre unique de travail et de séjour valable trois ans pour l'essentiel des travailleurs immigrés (hormis les résidents «privilegiés»). Ce titre unique qui remplace les cartes de séjour et de travail — séparées jusqu'ici — a pour objectif selon Stoléro l'hypocrite, de «faciliter les démarches administratives». Jusqu'à maintenant, les travailleurs immigrés disposaient de deux cartes : une de séjour et une de travail, avec des dates d'expiration différentes. Les travailleurs avaient alors la possibilité — toute relative il est vrai — d'exiger le renouvellement de l'une des cartes arrivant à expiration en s'appuyant

Bref, ceux dont les papiers n'auront pas été renouvelés auront les plus grandes difficultés à exercer un quelconque recours. Mais d'ailleurs tout n'est-il pas fait pour qu'ils n'en aient de toute façon pas le temps ? Théoriquement, vu la législation actuelle, un travailleur immigré dont la carte de travail arrive à expiration, peut en obtenir le renouvellement jusqu'à expiration de sa carte de séjour.

LE NON-RENOUVELLEMENT DES PAPIERS : DES MILLIERS D'EXPULSIONS

Mais surtout, le projet

de procéder à 300 000 renvois, cela veut dire qu'au plus tôt la loi votée, les préfets se chargeront d'établir des quotas de travailleurs immigrés en trop et donc à expulser ! C'est ce que dit l'article III du projet de loi : «Dans des conditions déterminées par un décret en conseil d'Etat, le ministre chargé du Travail peut fixer, par département et en fonction de la situation de l'emploi, le nombre maximum de renouvellements d'autorisations de travail qui pourront être effectués chaque année au profit de travailleurs étrangers permanents».

Mais, Stoléro lui-même, jeudi matin, a précisé que la carte de séjour des travailleurs immigrés prendra fin en même temps que la carte de travail, indépendamment de sa date officielle d'expiration !

Ce qui revient à procéder comme si la loi sur la carte unique était déjà adoptée !

Dans ces conditions, on voit mal à quoi va servir le délai de recours de quelques mois, non précisé dans le texte de loi, et dont Stoléro a vaguement parlé !

Le projet de loi Boulin vise donc bien pour le gouvernement à se donner tous les moyens pour expulser des milliers de travailleurs immigrés dans les semaines et mois à venir !

DES MOYENS SUPPLEMENTAIRES

Il se donne d'ailleurs des moyens supplémentaires pour cela, prévoyant différents cas, où il pourra reti-

rer la carte de travail (donc de séjour) avant qu'elle n'arrive à expiration ! et ceci dans deux cas :

— Pour les travailleurs immigrés au chômage au-delà d'une période de 6 mois ; or 120 000 travailleurs immigrés sont au minimum au chômage aujourd'hui !

— Pour les travailleurs immigrés qui «se sont vu signifier la rupture de leur contrat de travail pour cause de retour tardif de leur pays à l'issue d'une période de congés» !

Stoléro a osé parler de «certificats médicaux à la ranéo en nombre trop important». Ces retours trop tardifs, qui en jugera ? Le patronat ? On voit l'arbitraire que cela peut amener, surtout quand on sait que nombre de travailleurs immigrés sont obligés de prendre quelques jours de congés supplémentaires, vu la longueur du voyage, pour aller dans leurs pays !

La boucle est bouclée : Stoléro l'avoue. Ce projet de loi est le dernier élément qui manquait à sa politique spécifique de l'immigration mise en place dès 1974, après le début de la crise. Politique qui a d'abord consisté à stopper toute entrée de travailleurs immigrés en France (sauf quelques exceptions), puis à encourager ce que Stoléro appelle le «départ spontané» (l'aide au retour), puis à se munir de la loi «Bonnet». Ces lois doivent susciter une riposte massive !

Richard FEUILLET



Le projet de loi Boulin : un projet dangereux qui légalise des dizaines de milliers d'expulsions au nom de la «situation de l'emploi».

● Paris : manifestation contre la loi Bonnet le 23 juin à l'appel de l'URP - CFDT

Malgré les plus vives critiques émanant de toutes parts, le parlement a pris la grave décision de voter en première lecture la loi «Barre-Bonnet».

Cette loi, si elle devait être adoptée, marquerait une nouvelle étape dans la volonté du pouvoir de contraindre par tous les moyens les travailleurs immigrés et leur famille au départ, en vue de soit disant régler le chômage existant.

L'URP CFDT dénonce cette nouvelle attaque, c'est caractéristique raciste, portée par le pouvoir avec la complicité du patronat contre les travailleurs immigrés et leur famille.

Pour manifester leur totale désapprobation, et mettre en échec ce projet de loi de division et de répression, l'URP CFDT appelle les travailleurs français et immigrés,

— à participer à la manifestation syndicale qui aura lieu le samedi 23 juin à 14 heures de Barbès à Belleville.

— à décider des actions de grèves dans les entreprises le jeudi 21 juin.

L'URP CFDT demande à toutes les organisations, à tous ceux et celles qui dénoncent ce projet de loi de s'associer à la manifestation organisée par la CFDT.

Communiqué

sur l'existence de l'autre. Là, cet argument fort limité n'existe même plus.

Oui, mais dira Stoléro, lors de la conférence de presse, les travailleurs immigrés, dont les papiers ne seront pas renouvelés, auront une possibilité de recours. Signalons qu'elle n'est pour l'instant pas inscrite dans le projet de loi sous le prétexte que toute décision administrative, «en principe» est susceptible de recours...

LE RECOURS : DU BLUFF

Les travailleurs immigrés auront toutefois toujours la possibilité de s'adresser à un tribunal administratif, lequel, toujours en principe — et gageons que le principe va s'appliquer là — n'a pas la possibilité de contrôler l'opportunité de telle ou telle décision préfectorale, y compris en matière d'expulsion ! A moins qu'il n'y ait abus, terme qu'il reste à définir sans doute ?

de loi Boulin prévoit de limiter à l'avance considérablement les renouvellements des papiers, pour ceux qui arriveront à expiration dans les mois à venir. C'est ce que Stoléro appelle la «clarification du renouvellement». Chaque demande de renouvellement de l'autorisation de travail sera examinée, selon le projet de loi, pour chaque cas individuellement, par l'autorité préfectorale et ceci après qu'un quota de travailleurs immigrés nécessaires aux besoins de l'économie départementale, soit fixé par périodes !

Autrement dit, ce projet de loi fera très précisément dépendre la possibilité non seulement d'embauche mais le renouvellement des papiers, du taux de chômage dans chaque département !

Vu que Stoléro, en d'autres circonstances pas si lointaines, n'a pas caché que le but recherché était

Longwy

Où en est la lutte ?

DEBATS, REUNION

A l'appel du PCRml

DIMANCHE 17 JUIN

A PARTIR DE 14 HEURES

SALLE DES FÊTES DE HERSERANGE

- Témoignages de sidérurgistes de Solmer, Usinor-Dunkerque, SMN, Solaac-Facilor, Longwy.
- Interventions de sidérurgistes de Belgique (TPO) et Luxembourg (UCL).
- Témoignages de travailleurs en lutte en Lorraine, des résidents Bonsecours de Mont-Saint-Martin.
- Intervention centrale du PCRml par le secrétariat du Parti.

- Montages diapositives et débats sur :
 - Le sidérurgie.
 - La Chine.
- Programme musical.
- Boisson et repas sur place.
- Gardes d'enfants.